



Environnement Environment  
Canada Canada

**Direction de la conservation  
Région du Québec**

HC  
79  
.ES  
BS35  
2000

**Rapport de consultation**  
  
**sur**  
  
**l'Initiative des écosystèmes nordiques**

**JUILLET 2000**

**Canada**

## Introduction

**D**ans le cadre du processus de développement de l'*Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)*, Environnement Canada - région du Québec, a amorcé en 1999 une tournée d'information et de consultation des principaux intervenants gouvernementaux, des organisations autochtones et des comités créés en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ).

Le présent document décrit donc la démarche qui a été poursuivie par Environnement Canada et fait état des commentaires et des observations découlant de ces consultations.

## Démarche

**E**ntre les mois de mars et octobre 1999, Environnement Canada a organisé une série de réunions d'information et de consultation sur l'*Initiative des écosystèmes nordiques*. Le **tableau 1** ci-dessous, fait état des organismes rencontrés, des dates et des lieux des rencontres.

Une version préliminaire du rapport de consultation a aussi été transmise en mars 2000 à tous les organismes consultés. Des commentaires verbaux ont été recueillis lors d'une rencontre en avril 2000. Seul le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) a alors fourni des commentaires écrits. Les commentaires reçus ont été intégrés à cette version.

**Tableau 1 : Calendrier des consultations**

Date	Organisations	Localisation	Compte rendu
18 mars 1999	ministères fédéraux	Québec	oui
21 avril 1999	ministères fédéraux	Québec	oui
22 juin 1999	Comité conjoint sur la chasse, la pêche et le piégeage	Montréal	
23 juin 1999	Premières Nations	Montréal	oui
9 juillet 1999	Comité consultatif de l'environnement Kativik	Montréal	
15 juillet 1999	Administrateurs locaux cris	Rouyn-Noranda	
23 septembre 1999	Comité consultatif sur l'environnement de la Baie James	Val d'Or	
31 janvier 2000	Gouvernement du Québec (MENV et FAPAQ)	Québec	oui

## Déroulement des rencontres :

Le déroulement général des rencontres a suivi sensiblement le même patron quoique l'ordre du jour était adapté selon les interlocuteurs, le nombre de participants présents ainsi que le temps alloué pour l'exercice. Environnement Canada y présentait brièvement l'Initiative à l'aide d'acétates après quoi une période de questions et de discussion s'engageait afin de préciser les priorités et les enjeux.

Une pochette contenant divers documents relatifs à l'Initiative était également laissée à chacun des participants pour consultation ultérieure.

### Rencontres avec les ministères fédéraux

Une première rencontre d'une demi-journée avec les ministères fédéraux n'ayant pas permis de cerner complètement le sujet, il fut convenu de céder une seconde rencontre pour permettre aux ministères participants d'échanger sur leurs dossiers et enjeux nordiques respectifs.

Des compte-rendus ont été produits pour ces deux réunions - voir les **annexes 1 et 2**.

### Rencontre avec les Premières Nations

Une rencontre d'une journée avec les représentants des quatre Premières Nations résidant dans le nord du Québec eut lieu à Montréal en juin dernier. Des représentants des Nations Crie, Naskapi, Innu et Inuit y participèrent.

Un compte-rendu officiel de cette rencontre a aussi été produit et distribué auprès des participants pour obtenir leur approbation - voir l' **annexe 3**.

Les Premières Nations participantes ont également été invitées à formuler des commentaires officiels par écrit dans les mois suivant la rencontre. Elles ont d'ailleurs toutes fourni des commentaires.

De plus, à la demande de l'Administration régionale crie (ARC), une présentation sur l'IEN a également été faite auprès des administrateurs locaux cris en environnement lors de leur rencontre annuelle qui s'est tenue à Rouyn-Noranda en juillet 1999.

### Rencontre avec les comités de la Convention de la Baie James et du Nord québécois

Environnement Canada a également eu l'occasion de présenter l'Initiative lors des rencontres régulières du Comité conjoint sur la chasse, la pêche et le piégeage (CCCPP), du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) et du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ).

Les comités étaient aussi invités à formuler par écrit leurs commentaires sur l'IEN. Tous les comités nous ont transmis des commentaires écrits.

### Rencontre avec le gouvernement du Québec

Une rencontre a eu lieu le 31 janvier 2000 entre Environnement Canada et des représentants du Ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et de la Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ). Un résumé des conclusions préliminaires et des observations recueillies à ce jour dans le cadre des consultations a pu également être présentés aux participants.

Dans l'ensemble, les représentants du Gouvernement du Québec se sont montrés très intéressés à poursuivre la démarche exploratoire de recherche de priorités communes et de possibilités de partenariat. Il fut proposé de tenir un atelier de travail ciblé avec les individus et les organismes intéressés, organisé autour des thématiques de l'initiative, avec pour objectif de mieux se connaître, et de travailler à la concertation.

Il a été convenu qu'il valait la peine de consacrer du temps à l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan d'ensemble en s'inspirant du modèle de fonctionnement du Plan d'Action St-Laurent.

En ce qui a trait au volet biodiversité, le MENV a fait savoir qu'il travaille actuellement à la description des écosystèmes et qu'il possède l'information permettant de numériser à l'échelle du 1 :50 000 tous les écosystèmes nordiques du Québec.

Le tableau 2 ci-dessous présente la liste des organismes ayant fourni des commentaires écrits sur l'Initiative.

**Tableau 2 : Commentaires reçus sur l'IEN**

Organisations	Date	format
Administration régionale Kativik	5 novembre 1999	lettre de 3 pages
Comité consultatif de l'environnement Kativik	31 août 1999	lettre + annexe de 4 pages
Comité conjoint sur la chasse, la pêche et le piégeage	1 er novembre 1999	lettre de 2 pages
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James	19 mai 2000	lettre de 4 pages
Conseil de la nation Innu de Matimekush-Lac John	13 décembre 1999	lettre + annexe de 5 pages
Grand conseil des cris Eeyou Istchee	22 octobre 1999	lettre de 7 pages
Nation Naskapi de Kawawachikamach	12 octobre 1999	lettre de 2 pages

## Synthèse et analyse des commentaires

La synthèse et l'analyse des commentaires se sont réalisées en deux temps. Dans un premier temps nous avons intégré les commentaires obtenus sous forme de tableaux.

**Le tableau 3** fait état des éléments prioritaires énoncés par les ministères fédéraux. **Le tableau 4** quant à lui résume les commentaires recueillis auprès des Premières Nations et des comités de la Convention de la Baie-James et du Nord Québécois consultés.

Nous avons placé à **l'annexe 4** une copie des commentaires reçus de chacune des organisations consultées de telle sorte que les lecteurs soient en mesure de prendre connaissance du contexte des commentaires transmis.

Lors du processus de consultation, les partenaires ont fait part également d'un grand nombre de projets, propositions ou initiatives qui pourraient être supportées dans le cadre de l'IEN. Nous les avons regroupés au **tableau 5**. Nous espérons que la mise en commun de cette liste permette de mieux comprendre les préoccupations et intérêts des divers intervenants et que cela serve de catalyseur dans le développement de partenariat et de projets communs.

Dans un deuxième temps, nous avons identifié ce qui nous apparaissait comme étant les faits saillants découlant du processus de consultation. Cela fait l'objet de la section suivante.

**TABLEAU 3 : PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES ÉNONCÉS PAR LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX RELATIVES AU NORD DU QUÉBEC**

ENJEUX	ÉLÉMENTS PRIORITAIRES
<p><b>CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b></p>	<p><b>SENSIBILITÉ DU PERGÉLISOL AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vulnérabilité des infrastructures</li> <li>- vulnérabilité des habitats et des espèces</li> </ul> <p><b>ESPÈCES INDICATRICES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établissement d'une base de connaissances espèces/habitats dans le nord</li> </ul> <p><b>RÉSERVOIRS DE CARBONE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détermination du rôle des tourbières dans le cycle du carbone, et modifications possibles</li> </ul>
<p><b>CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ</b></p>	<p><b>ÉTABLIR LA CONNAISSANCE GÉNÉRALE DE BASE DU MILIEU</b></p> <p><b>MAINTIEN D'UNE RÉCOLTE SOUTENUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bernache du Canada</li> <li>- Canards de mer</li> </ul> <p><b>INITIATIVES DÉCOULANT DE LA LOI SUR LES OCÉANS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de zones de protection marine</li> <li>- Gestion intégrée de la zone côtière</li> </ul>
<p><b>CONTAMINANTS ET TOXIQUES</b></p>	<p><b>LES SITES CONTAMINÉS DANS LE NORD:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des sites (répertoire)</li> <li>- Caractérisation</li> <li>- Priorisation et intervention</li> </ul> <p><b>TRANSPORT À DISTANCE DE POLLUANTS AÉROPORTÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur les espèces, la récolte, et la santé humaine</li> <li>- Le mercure, local et longue distance</li> </ul>
<p><b>DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</b></p>	<p><b>ÉTABLIR DES BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir la connaissance générale de base du milieu</li> <li>- Établir la capacité de support du milieu</li> <li>- Établir des pratiques de développement en conséquence</li> </ul> <p><b>ACQUISITION DE CONNAISSANCE NÉCESSAIRE À L'ÉVALUATION DES AVANT-PROJETS DE DÉVELOPPEMENT (ex : Churchill Falls, Mines, ...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir la connaissance générale de base du milieu</li> <li>• Établir la capacité de support du milieu</li> </ul>

**Tableau 4 : Synthèse de la consultation des Nations Autochtones et des Comités de la CBJNQ**

L'INITIATIVE elle-même, objectifs, portée, démarche et financement		
Général	De manière générale, tous les organismes appuient l'IEN et la démarche retenue et souscrivent à la définition des enjeux	
	Plusieurs déplorent que le nord du Québec ait été exclu des programmes nordiques précédents (AES, NCP) (et souhaitent que l'IEN comble en partie cette lacune en attendant de nouvelles ressources ou de nouveaux programmes).	GCCEI, ARK, CCCPP
Objectifs de l'initiative	Très larges, devraient être précisés, élaborés à l'échelle communautaire, et réalisables	ARK
Priorités de l'initiative	Les quatre domaines prioritaires sont appropriés, aucun ne devrait avoir préséance sur les autres	CCEK
	Un niveau de définition plus fin serait souhaitable pour les priorités.	GCCE I
	Les sites contaminés devraient faire l'objet d'un programme séparé . Requiert de définir des critères et des objectifs de récupération des usages et un inventaire des sites abandonnés.	GCCE I CCEBJ
	La définition des priorités devrait recourir plus aux premières nations et aux connaissances des aînés	NNK
Financement	Tous déplorent le peu de ressources allouées compte tenu de l'ampleur des problèmes et des besoins, mais sont d'avis que les sommes disponibles permettront au moins d'initier le processus	
	Un organisme regrette qu'il n'y a pas d'allocation régionale de planifiée	GCCEI
Principes directeurs	Personne n'a remis en question les principes directeurs de l'IEN, le développement des capacités et la maximisation des retombées dans les collectivités nordiques	
	Certains souhaitent une plus grande utilisation des connaissances traditionnelles	GCCEI, NNK
	L'accessibilité de l'information, de façon permanente et continue, sa promotion et sa distribution, ainsi que la formation, constituent une préoccupation importante. La diffusion du savoir sur le nord du Québec est un résultat à viser	GCCEI
La gestion et la mise en oeuvre de l'initiative		
Pouvoirs de décision	Les mandats des Comités directeurs, nationaux ou régionaux ne sont pas clairs, ils restent à préciser, mais la sélection des propositions et l'allocation des fonds pourraient en faire partie, à condition que des règles précises soient définies pour éviter les conflits d'intérêt	CCEK, GCCEI
	Il serait souhaitable qu'un tel comité, directeur ou de gestion, soit mis sur pied pour la région du Québec, avec pour mandat d'examiner les propositions, et possédant l'expertise pour en juger	CCEK
	Un tel comité devrait permettre une représentation équilibrée des différents partenaires concernés par le programme, gouvernement fédéral, Premières Nations et comités de la CBJNQ, gouvernement du Québec, universités, etc	CCEK, GCCEI
	Le CCEBJ recommande qu'un de ses représentants participe au Comité directeur	CCEBJ
	Il pourrait également être possible d'utiliser des comités conjoints existants (p. ex. CCCPP) à titre de comités de gestion, ou que ceux-ci désignent des sous-comités pour ce faire	GCCEI
Processus d'examen des propositions et allocation des fonds	La démarche d'appel de proposition envisagée, soit publication d'une lettre d'appel et réception des propositions est entérinée, à condition que la lettre d'appel rejoigne tous les intéressés	CCEK
	Le processus de prise de décision en ce qui concerne les projets retenus doit être explicite, transparent, et faire partie du document d'appel de propositions	CCEK
	De même, les décisions de ne pas retenir certaines propositions devraient être justifiées et communiquées par écrit à son promoteur	CCEK
Critères de financement	Ces critères doivent être précisément définis, et accompagner le document d'appel des propositions. Certains sont évidents (orienter vers les axes prioritaires, générer l'implication du milieu, évidence de partenariat)	CCEK
	Certains critères sont imprécis et peuvent être difficiles d'application (ex : produire des résultats mesurables, intégration dans une approche	CCEK

	écosystémique, effet de levier financier, promouvoir le développement des capacités )	
<b>Les priorités des organismes consultés</b>		
Général	Plusieurs organismes ont fourni clairement des priorités d'intervention, mais certains sont d'avis que de plus amples discussions sont nécessaires, soit avec les aînés, soit lors d'un atelier conjoint réunissant tous les intéressés	NNK, Innus, GCCEI
Les effets du développement	Bilan des impacts environnementaux et sociaux du développement, avec emphase sur le développement hydroélectrique, en particulier le détournement de rivières: Évaluation de l'état des connaissances et de la qualité du suivi environnemental des 25 dernières années	GCCEI CCEBJ
	Les effets du développement du territoire autour de Schefferville, passé (Inco) et à venir (Voisey's Bay, Churchill) : Les bouleversements du paysage et les pertes d'habitats résultant du développement minier, puis perte d'entretien des ouvrages. Contribution des résidus miniers à la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau. Les effets des grands réservoirs sur les habitats et les populations animales. Développement de la villégiature et de la pourvoirie.	NNK, Innus
	Les effets cumulatifs du développement sur les habitats et la faune nordiques, plus fragiles et lents à récupérer	NNK
	Études des effets cumulatifs sur l'environnement et le milieu social sous l'égide d'un organisme neutre et transparent.	CCEBJ
Contaminants et toxiques	Les sites d'exploration minière abandonnés (bâtiments, équipements, carburants et produits chimiques), accessibles mais cachés en hiver.	ARK, CCEK, GCCE I
	La séquence proposée est la suivante : Un projet pilote sur les méthodes d'inventaire et de caractérisation des sites, puis : Inventaire - Caractérisation - Identification des responsables - Priorisation - Mise en oeuvre du nettoyage	ARK
	Le projet pilote sur les méthodes d'inventaire et de caractérisation des sites d'exploration minière au Nunavik, aurait dû ou devrait être considéré comme un projet démonstrateur dans le cadre de l'IEN	CCEK
	A cause de l'ampleur du problème des sites contaminés, et des ressources requises, cet enjeu devrait faire l'objet d'un programme séparé	GCCE I CCEBJ
	L'enjeu de la contamination au mercure devrait être examiné	GCCE I
Les Changements Climatiques	Effets des changements climatiques passés et à venir sur les activités traditionnelles : Comprendre et prédire pour identifier des solutions	NNK, Innus
La Biodiversité	Protection de la biodiversité régionale (p. ex. phoques d'eau douce du Lac à L'Eau Claire)	ARK
	Réseau intégré de surveillance de la qualité des écosystèmes nordiques	CCEBJ
Acquisition et diffusion de la connaissance	Consolidation et diffusion des information et des données environnementales	CCEBJ
<b>Légende</b>		
ARK	Administration régionale Kativik	
CCCPP	Comité conjoint sur la chasse, la pêche et le piégeage	
CCEK	Comité consultatif de l'environnement Kativik	
CCEBJ	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James	
GCCE I	Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	
Innus	Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John (Schefferville)	
NNK	Nation Naskapi de Kawawachikamach	

**TABLEAU 5 : Projets et propositions énoncés lors des consultations**

Enjeux	Projets / propositions
Changements climatiques	<p><b>Évaluation de la sensibilité du pergélisol</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• impacts sur les infrastructures</li> <li>• impacts sur les groupements végétaux, les habitats et les espèces</li> </ul> <p><b>Évaluation des changements climatiques sur les activités traditionnelles</b></p> <p><b>Étude de l'avifaune comme indicateur de changement climatique</b></p> <p><b>Évaluation de la contribution des tourbières au stockage du carbone dans les écosystèmes nordiques</b></p> <p><b>Programme de monitoring couvrant les aspects scientifiques, sociaux et économiques</b></p>
Maintien de la Biodiversité	<p><b>Consolidation de la connaissance de base du milieu</b></p> <p><b>Gestion de l'eau</b></p> <p><b>Conservation d'habitat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• établissement de zones de protection marines</li> <li>• gestion intégrée de la zone côtière</li> <li>• protection du Lac-à-l'Eau Claire et de la population de phoques d'eau douce</li> </ul> <p><b>Évaluation de la récolte autochtone</b></p>
Contaminants / toxiques	<p><b>Nettoyage des sites contaminés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des sites contaminés</li> <li>• Caractérisation des sites</li> <li>• Priorisations des sites</li> <li>• Interventions</li> </ul> <p><b>Évaluation des polluants atmosphériques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des sources potentielles de mercure</li> <li>• Évaluation de la contamination de la nourriture sauvage</li> <li>• Évaluation des risques sur la santé humaine</li> <li>• Impact des retombées de Tchernobyl</li> <li>• Étude sur la source et les impacts des poussières sur l'environnement et la santé à Schefferville</li> </ul>
Impact du développement	<p><b>Bilan des impacts des projets hydro-électriques (H.E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impacts des grands réservoirs sur les écosystèmes terrestres</li> <li>• Le mercure</li> <li>• Évaluation des programmes de suivi</li> <li>• Étude des impacts des détournements de rivières</li> <li>• Étude des impacts environnementaux et sociaux du développement H-É</li> </ul> <p><b>Évaluation des impacts cumulatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des impacts cumulatifs sur l'environnement et le milieu social</li> <li>• Établir la capacité de support du milieu</li> </ul> <p><b>Répertoire des sites critiques pour la faune avienne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des sites de mue</li> <li>• Inventaires des aires de rassemblement des oiseaux de rivage</li> </ul> <p><b>Évaluation des impacts du tourisme, des pourvoiries et de la villégiature</b></p> <p><b>Formation et développement des capacités en évaluation environnementale</b></p>
Gestion de l'information	<p><b>Synthèse et diffusion de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un rapport sur l'état de l'environnement sur Eeyou Istchee</li> <li>• Développement d'une base de données accessibles</li> <li>• Réseau intégré de surveillance de la qualité des écosystèmes nordiques</li> <li>• Établissement d'une base de connaissance sur le savoir traditionnel</li> <li>• Développement d'un système d'information environnemental sur le savoir traditionnel</li> </ul>

## Faits saillants concernant les priorités

**D**e la consultation régionale, les commentaires obtenus ont été regroupés sous quatre thèmes majeurs à savoir:

- Le nettoyage des sites contaminés
- L'acquisition et diffusion de la connaissance
- Le bilan des impacts du développement
- La participation à la gestion régionale

Pour chacun de ces thèmes, nous avons cherché à résumer dans les paragraphes suivants l'essentiel des commentaires reçus.

### Nettoyage des sites contaminés dans le nord.

L'enjeu de la décontamination des sites dans le nord du Québec est celui qui a été le plus souvent soulevé lors des rencontres des groupes ainsi que dans les commentaires reçus de la part des OENG. La plupart, sinon tous les OENG consultés en font état à divers degrés dans leurs commentaires écrits. Cet enjeu recoupe aussi toutes les régions du nord québécois : Eeyou Istchee, Nunavik, Nitassinan .

Au cours des 40 dernières années, un grand nombre de sites dans le nord du Québec ont été contaminés suite à des activités d'exploration et d'exploitation des ressources ainsi que des activités gouvernementales et communautaires. Dans plusieurs cas, ces sites posent des risques potentiels pour la santé et la sécurité des êtres humains et les écosystèmes. On y distingue deux catégories de sites:

- Des sites bien délimités et dont l'emplacement est connu, liés aux activités militaires, aux communications et aux transports notamment, ainsi qu'au grands projets d'exploitation des ressources. Dans plusieurs cas, d'ailleurs, ces sites ont été identifiés et les organismes fédéraux, ou d'autres organismes responsables, travaillent actuellement à implanter des solutions de décontamination et de restauration. Les Innus de Schefferville ainsi que les Naskapi de Kawawachikamack ont soulevé la problématique des mines abandonnées près de leurs communautés.
- Des sites abandonnés, reliés à des activités temporaires, d'exploration ou de cartographie, mais contenant encore des bâtiments, équipements et différents produits potentiellement toxiques (carburant, acides) ainsi que des déchets de toutes catégories. Les sites d'exploration minière en constituent une part importante. Le nombre et le danger que représentent ces sites n'est pas connu, même si les communautés autochtones connaissent plusieurs de ces lieux et souhaitent des actions concrètes pour les restaurer.

Un projet pilote est actuellement en cours, sous l'égide de l'Administration régionale Kativik (ARK) afin d'évaluer la performance de différentes méthodes d'inventaire utilisables dans le nord. Piloté par le Groupe d'étude inuit et circumpolaire (GÉTIC), de l'Université Laval, il est financé par le programme environnemental de la Fondation EJLB. Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a souligné que le projet de recherche concernant l'inventaire et la caractérisation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik aurait pu être considéré comme un projet pilote dans le cadre de l'IEN. Il présente en effet l'avantage de pouvoir générer des résultats à l'échelle régionale, mais qui pourraient également être exploités n'importe où ailleurs dans le nord. Le transfert des activités de restauration aux collectivités nordiques permettrait par la suite de contribuer au développement des capacités.

Quelques ministères fédéraux, dont Environnement Canada, Transports Canada, Affaires indiennes et du Nord, sont déjà impliqués dans des activités de nettoyage de sites contaminés dans le nord et ont manifesté un intérêt à poursuivre ces efforts dans le futur selon leur niveau de responsabilité pour chaque projet de restauration.

Tous les projets de nettoyage et de décontamination se réalisent déjà sur la base de partenariat entre les gouvernements fédéral, provincial et régionaux. Dans le cadre des projets existants, le rôle d'Environnement Canada consiste à réaliser en cogestion les premières étapes puis de transférer le rôle de « gérant de projet » aux autochtones afin qu'ils réalisent et terminent les travaux de restauration.

## **LE BILAN DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX: CONNAÎTRE POUR MIEUX PRÉVENIR**

L'enjeu relatif aux impacts environnementaux et sociaux du développement du territoire est le second thème en importance soulevé lors de nos consultations. Ce vaste thème a été abondamment discuté lors de la rencontre avec les Premières Nations et est principalement documenté dans les commentaires reçus du Grand conseil des Cris, des Innus de Schefferville et de la Nation Naskapi.

Les 25 dernières années ont vu des changements en profondeur affecter les collectivités nordiques du Québec, à la suite de très importants projets de développement, principalement hydroélectriques. D'autres projets d'envergure sont à l'étude ou en voie d'être implantés.

Si les écosystèmes nordiques sont riches en ressources, renouvelables ou non renouvelables, ils sont cependant moins riches en espèces que ceux du sud, bien que certaines espèces y soient présentes en très grandes quantités. Ils sont également plus fragiles et plus lents à récupérer à la suite d'une perturbation, et constituent des réservoirs pour les polluants produits ailleurs dans le monde.

L'éloignement, l'ampleur du territoire, le faible niveau de peuplement et le développement récent sont à l'origine de lacunes criantes dans les connaissances du milieu, notamment en ce qui concerne sa capacité de support dans le cadre du

développement durable. Or, certains engagements de la CBJNQ ont précisément trait à la conservation des ressources, notamment celles qui contribuent à la récolte autochtone.

Dans le cadre de la consultation, les éléments suivants ont notamment été mis en évidence :

- Les impacts des aménagements hydro-électriques et les grands réservoirs sur les habitats et les populations animales ;
- Les effets des détournements de rivières ;
- Les effets cumulatifs du développement sur les habitats et les populations animales ;
- Les répercussions sur l'utilisation du milieu par les collectivités nordiques.

Plusieurs commentaires et observations portent aussi sur les lacunes en matière de connaissance de base du milieu préalablement à l'évaluation de grands projets.

## **L'ACQUISITION ET LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE**

Le thème de la connaissance, de son accessibilité et de la diffusion du savoir environnemental est relevé lors des rencontres ainsi que dans la plupart des commentaires reçus. Ce thème recoupe les quatre grands enjeux de l'IEN ainsi que certains principes directeurs. La connaissance apparaît en effet indispensable au développement des capacités et des compétences dans les collectivités nordiques, à une prise de décision plus éclairée en matière de développement du territoire. Une plus grande utilisation du savoir traditionnel ainsi que les liens entre le savoir traditionnel et la connaissance scientifique sont aussi souvent évoqués lors des consultations.

Le bilan des connaissances des effets du développement a été identifié comme étant une première démarche à entreprendre (voir la section précédente). L'établissement d'une base de connaissances, scientifiques et traditionnelles, du milieu et des effets du développement, serait complémentaire. Cette approche nécessite l'établissement d'une stratégie de recherche (une liste de questions auxquelles il faut répondre pour obtenir une connaissance minimale du milieu, nécessaire et suffisante à l'évaluation de son état de santé et à la prévision des effets du développement).

La production et la diffusion de l'information devrait également permettre de répondre aux besoins en accès et en analyse de l'ensemble des partenaires. Ainsi, les outils pour la production de l'information (bases de données, GIS) et sa diffusion (communiqués, rapports, ateliers, site Internet) restent à être établis. La matière de base est issue à la fois de la démarche scientifique et des connaissances locales ou traditionnelles, et un cadre conceptuel doit être prévu pour l'intégration de ces deux formes de savoir.

## **LA PARTICIPATION À LA GESTION RÉGIONALE**

Les organismes consultés souhaitent tous à divers degrés pouvoir participer aux étapes ultérieures de l'Initiative et influencer le processus de décision . Ce point a été discuté également lors de la rencontre avec les Premières Nations. Celles-ci sont d'avis qu'elles doivent participer pleinement à la définition et à la gestion des priorités dans le nord.

Dans l'ensemble, on reconnaît le bien-fondé d'un comité directeur de l'IEN à l'échelle régionale en autant toutefois que cette structure demeure légère et qu'elle n' accapare pas pour son fonctionnement les maigres ressources de l'IEN. La composition du comité devrait permettre une représentation équilibrée et disposer d'une expertise appropriée pour participer au processus d'évaluation et de sélections des propositions.

## CONCLUSION :

L'objectif du processus d'information et de consultation sur l'IEN consistait à faire en sorte que les intervenants majeurs dans le territoire fassent état de leurs intérêts et priorités portant sur le nord du Québec. La démarche de consultation a effectivement permis de constater qu'une initiative telle que l'IEN peut répondre à des besoins réels et variés.

Ce processus a permis de dégager des intérêts convergents et des axes prioritaires d'intervention à privilégier. De plus, les intervenants consultés nous ont fourni une liste des projets et des propositions tous plus intéressants les uns que les autres.

Dans le cadre de *l'Initiative des écosystèmes nordiques*, ce rapport de consultation constitue une étape importante visant à atteindre une certaine concertation. L'étape subséquente consistera donc à identifier et à prioriser parmi toutes les propositions énoncées celles qui présentent le meilleur potentiel de développement du partenariat en fonction des principes directeurs de l'IEN et des ressources disponibles.

## INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES

### Compte rendu de la réunion du 18 mars 1999 Consultation des partenaires fédéraux

Pavillon La Laurentienne, salle 1435  
Cité universitaire  
Ste-Foy, Québec, G1K 7P4

#### version finale

Étaient présents :

ACEE	Jacinthe Leclerc	EC	Albin Tremblay, DG DCE
DEC	Michel Tremblay		Claude Saint-Charles, DEE
DRHC	Marc Gosselin		Gervais Leclair, DPE
MAINC	Suzanne Larochelle		Raymond Lemieux, SCF
	Jalal Mzali		Lucie Olivier, DPE
	Monique Martin		Gérald Vigeant, DEA
SCForêts	Gilles Chantal		John Haemmerli, DEE
TC-Air	Claude Bérubé		

Une pochette contenant copie des présentations a été remise à tous les participants à la réunion. Le présent compte rendu référerà donc à ces présentations sans entrer dans les détails.

#### **Mot de bienvenue**

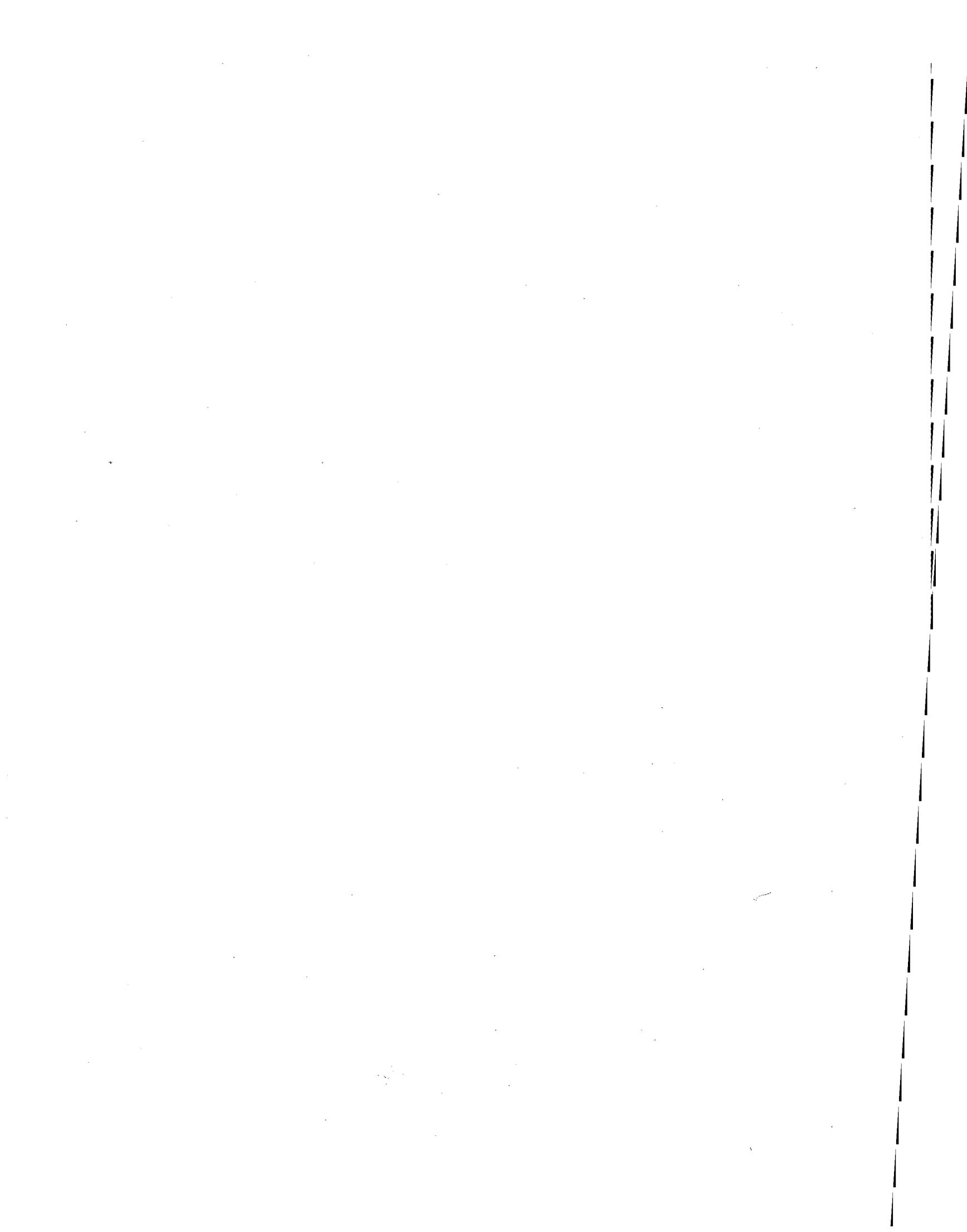
Albin Tremblay a présenté le concept des initiatives axées sur les écosystèmes, en se servant du Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) pour illustrer l'approche et les résultats. Puis il a brièvement présenté l'Initiative des écosystèmes nordiques (IEN), qui est sous la responsabilité administrative de la région Prairies & Nord d'EC. C'est une initiative nationale qui met à contribution les 5 régions du ministère. Il a évoqué la convergence des enjeux environnementaux et autochtones, ainsi que les priorités gouvernementales axées sur les enjeux horizontaux, indépendamment des initiatives, orientées vers un travail en commun, pour une meilleure efficacité. Il a invité les ministères présents à considérer ce projet d'initiative comme une opportunité de mieux travailler ensemble à des enjeux prioritaires.

#### **1. Première présentation: IEN**

Claude Saint-Charles a ensuite présenté l'IEN, telle que décrite à la présentation no 1. Une discussion a suivi portant sur les points suivants :

##### ***Le budget*** de l'IEN (ampleur, répartition et gestion).

Les 5 M\$ représentent le budget national de l'IEN. Ce budget n'a pas fait l'objet de répartition régionale établie. L'allocation des ressources se fera sur la base des initiatives de partenariat qui se développeront. Même si l'enveloppe actuelle se termine en 2003, on peut d'ores et déjà anticiper qu'il y aura une phase 2 comme s'est le cas pour d'autres initiatives écosystémiques. La région du Québec devrait être en mesure d'obtenir une part d'environ 20 % du budget global de l'IEN.



### ***Les conditions de la participation***

La contribution financière des ministères ou organismes fédéraux n'est pas un prérequis à leur implication dans la définition des objectifs et dans l'élaboration de l'initiative. À ce stade de l'opération, nous cherchons à mettre en place un partenariat durable. Les ministères à vocation économique peuvent sûrement contribuer de diverses manières (programmes de création d'emploi de DRHC par exemple) au succès de l'initiative.

### ***Les comités de la CBJNQ***

Les comités de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CCEBJ, CCEK, CCCPT) seront également informés et consultés dans le cadre de cette démarche.

### ***Les critères d'évaluation des soumissions***

Les soumissions dans le cadre de l'IEN seront évalués par un groupe de travail national en fonction de critères qui doivent être élaborés ultérieurement.

## **2. Deuxième présentation «Les priorités régionales d'Environnement Canada»**

Les gestionnaires d'Environnement Canada ont ensuite présenté les priorités régionales d'EC, (présentation no 2). Suite à cette présentation, des préoccupations ont été émises:

### ***Implication du Québec***

Comme nous souhaitons impliquer le gouvernement du Québec à cette initiative, il importe en premier lieu de mieux coordonner et harmoniser notre démarche.

### ***Absence de certains ministères***

Pour diverses raisons, certains ministères invités n'ont pu être présents à la réunion. Ils seront tenus informés, et seront invités à participer aux étapes ultérieures. Le représentant de Transports Canada a confirmé la présence d'un représentant de la direction Havres et ports à la prochaine réunion.

### ***Le cadre général de l'IEN***

À cette occasion, il a été rappelé que bien que l'IEN soit basée sur des priorités déterminées à l'échelle nationale, elle demeure suffisamment flexible pour prendre en compte les spécificités régionales.

### ***Discussion***

Les participants conviennent qu'il serait utile et nécessaire d'échanger davantage sur les intérêts et de les priorités de chacun dans le dossier du Nord du Québec. On convient qu'il serait approprié de se définir une plate-forme commune d'objectifs à atteindre avant que de vouloir assortir ou joindre des projets entre ministères (où veut-on aller, comment y parvenir?). Ces objectifs devraient être définis avant de rencontrer les autres blocs de partenaires potentiels. Il a également été convenu que les ministères fédéraux intéressés pourraient participer à la consultation des autres partenaires. Le thème de l'autonomie locale est suggéré à titre de dénominateur commun.

Les participants s'entendent sur l'intérêt de prévoir une nouvelle séance de travail, **le 21 avril 1999 à Québec**. Environnement Canada coordonnera l'organisation de la rencontre.

La réunion est levée à 12 :30 hres.

CSC/JH - 99/03/23

**INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES**

**Compte rendu de la réunion du 21 avril 1999  
Consultation des partenaires fédéraux**

Pavillon La Laurentienne, salle 1430  
Cité universitaire  
Ste-Foy, Québec, G1K 7P4

**version finale**

Étaient présents :

DRHC	Marc Gosselin	EC	Albin Tremblay, DR/ DCE
MAINC	Yves Désilets		Claude Saint-Charles, DEE
	Jalal Mzali		Madeleine Papineau, DAM
MPO	Michel Gilbert		Isabelle Ringuet, SCF
Santé	Richard Carrier		Lucie Olivier, DPE
SCForêts	Gilles Chantal		Gérald Vigeant, DEA
TC	Claude Bérubé		John Haemmerli, DEE
			Paul Milot, DAM

**Objet**

Cette deuxième réunion des partenaires fédéraux avait pour objectif d'encourager les échanges sur les intérêts et les priorités des ministères fédéraux dans le Nord du Québec.

Elle s'inscrit dans une démarche visant à définir une plate-forme commune d'objectifs à atteindre avant de rencontrer les autres groupes de partenaires potentiels.

**Présentation des enjeux et des priorités**

Claude Saint-Charles a brièvement rappelé le cadre et les principes directeurs de l'initiative, ainsi que les activités et intérêts des différentes directions d'Environnement Canada dans le nord du Québec (copie jointe pour ceux qui n'ont pu assister).

Un tour de table a par la suite permis d'entendre chacun des ministères présents.

Le **Service canadien des Forêts** (SCForêts) est peu actif au nord de la forêt boréale. Deux outils présentent cependant un intérêt pour l'initiative, soit l'inventaire de la biomasse forestière (ENFOR-84) et la cartographie de la végétation par télédétection. Les priorités du SCForêts qui sont, dans l'ordre, les écosystèmes forestiers, les changements climatiques et la biodiversité pourraient s'appliquer à l'IEN. Cependant compte tenu du territoire couvert par l'IEN, cela restreint la marge de manoeuvre pour le faire.

En ce qui a trait à **Pêches et Océans** (MPO), un imposant programme de recherche océanographique, mis en œuvre dans le cadre du projet Grande-Baleine (GB), a été complété en 1996. Les activités actuelles du MPO dans le nord sont plutôt orientées vers la gestion et la recherche sur les populations de béluga (suivi des déplacements et migrations par télémétrie, clarification du statut des populations). Dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PCN) du MAINC, en collaboration avec un chercheur d'Environnement Canada à Burlington, l'IML participe à un projet de recherche sur les contaminants dans les poissons et les mammifères marins.

La mise en œuvre de la Loi sur les Océans pourrait avoir des répercussions dans le nord du Québec, selon l'intérêt manifesté par les communautés de la région, et pourrait y entraîner à moyen terme une présence accrue du MPO. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi, des zones potentielles ont été identifiées sur la côte est de la Baie d'Hudson pour la sélection de projets pilote pour la désignation de zones de protection marine (ZPM) ; Aucune zone n'a toutefois été retenue dans le territoire de l'IEN pour l'instant.

En ce qui a trait aux autres initiatives découlant de la Loi sur les Océans (gestion intégrée de la zone côtière, santé des écosystèmes marins), ces deux volets n'ont toutefois pas encore été abordés par MPO dans le Nord. Ce ministère n'envisage pas pour l'instant de s'impliquer dans d'autres projets, mais peut fournir du support lié à sa présence et à ses connaissances du milieu.

Dans le cas de **Transports Canada** (TC), son rôle est de gérer les ports et les aéroports. Actuellement, TC rationalise le réseau et ferme ou cède certaines de ses infrastructures. Dans le nord, cependant, les aéroports sont considérés comme des sites éloignés et essentiels, en conséquence, ils ne devraient pas être fermés, mais plutôt transférés. La problématique est donc reliée aux sites fermés ou abandonnés dans le passé (liste à venir). Ceux-ci ne l'ont pas toujours été de manière conforme aux normes environnementales actuelles et TC doit intervenir sur certains sites désaffectés. La collaboration de la Direction de la protection de l'environnement d'EC est mise à contribution à ce chapitre (voir la présentation d'Environnement Canada).

En ce qui concerne le **Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada** (MAINC), il faut distinguer les programmes par le bureau régional de ceux exécutés par l'administration centrale.

Au niveau régional, Le MAINC n'a pas d'initiative spécifique relative au milieu nordique québécois. Deux programmes pouvant avoir un lien avec l'IEN ont été mentionnés : 1) un répertoire des sites préoccupants sur réserve. La consultation, la validation et la caractérisation environnementale sont effectuées. Il reste à intervenir pour correction sur une centaine de sites (projets avec les Cris, quelques-uns avec les Naskapis). Ce programme ne s'applique pas aux communautés inuit en raison de leur statut de village nordiques.

L'approche du MAINC consiste à supporter les premières nations dans la défense de leur environnement et des ressources naturelles. Cependant, l'application des programmes est limitée au strict territoire de la réserve, à la terre et aux ressources qui y sont attachées, de sorte qu'il ne serait même pas possible de considérer les espèces d'oiseaux migrateurs gibiers dans ce cadre-là.

2) Il existe également un Fonds d'aide à la protection de l'environnement des Indiens, plus flexible que le précédent, et dont l'application dépasse le strict territoire des réserves, mais les enjeux prioritaires doivent être définis par les communautés locales. Ce programme est géré par l'administration centrale du MAINC et ses ressources sont toutefois limitées à un budget national de 1.5 M\$.

Au niveau national, le MAINC a la responsabilité générale de la mise en œuvre de la CBJNQ. Yves Désilets qui siège comme représentant du MAINC sur 3 comités consultatifs de la CBJNQ, est un employé du Bureau de la mise en œuvre de la CBJNQ.

Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) relève quant à lui du Programme des affaires du Nord du MAINC dont l'administration est centralisée à Ottawa. Le bureau régional de ce ministère n'est malheureusement pas en mesure d'élaborer sur ce programme.

Dans le cas de **Développement des Ressources Humaines Canada** (DRHC), le mandat de ce ministère consiste à rendre disponible les programmes et services en matière d'emploi et de formation. La Direction des programmes et

services est responsable de la clientèle autochtones. Il existe également un programme de développement des compétences, qui constitue un des principes directeurs de l'IEN (information à venir). Cela revient donc à évaluer comment certains projets ou activités de l'IEN sont conformes aux programmes de DRHC.

En ce qui a trait à **Santé Canada**, il a surtout été question du programme d'exposition aux contaminants par la consommation de produits marins et terrestres, dans le cadre du PLCN. Celui-ci est axé sur la sensibilisation de la population plutôt que sur des interdictions de consommation.

La matinée s'est terminée sur cette présentation

### **Réflexion sur les axes et les opportunités de collaboration**

En après-midi, la discussion a porté sur les préoccupations et les priorités de chacun. Elles sont synthétisées dans le tableau ci-dessous. Quelques éléments méritent toutefois d'être soulignés ici.

Les sites contaminés constituent une priorité pour plusieurs ministères (sites miniers, centrales diesels, aéroports, entrepôts...). Pour certains ministères, l'inventaire des sites relevant de leur juridiction a déjà été réalisé, pour d'autres cela reste à faire. Par ailleurs, on constate la complexité de ce dossier du fait que plusieurs juridictions peuvent être mises en cause. Il y a certainement lieu d'harmoniser les interventions des différents organismes sur le territoire. Il est proposé de constituer un répertoire des sites contaminés dans le nord (cf. tableau). TC, EC, MAINC, DNC.

La contamination et les atteintes à la santé humaine par la diète font partie des préoccupations de plusieurs ministères également, mais à un degré moindre. La nécessité d'élargir le partenariat et les connaissances, de même que la possibilité d'avoir accès au Programme des contaminants du nord, ont été mentionnés par plusieurs participants : Santé, EC, MPO.

Le développement de capacités et l'augmentation de l'autonomie des communautés locales, dans le cadre de la gestion des ressources naturelles, de la récolte autochtone et du règlement des problèmes liés à la contamination, constituent une préoccupation majeure pour plusieurs ministères, sans que ceux-ci ne puissent toutefois proposer un moyen de le réaliser.

Des pratiques de développement en accord avec la capacité de support et la sensibilité des milieux nordiques constituent également une préoccupation qui rejoint la plupart des participants. Yves Désilets (MAINC) nous informe que le Comité consultatif de l'environnement Kativik se préoccupe de la gestion des déchets domestiques et des méthodes de traitement dans le nord.

En ce qui a trait aux changements climatiques, une réunion de travail du Réseau d'expertise nordique de l'Est du Canada (RENEC) se tenait simultanément à celle-ci. Les membres du réseau étaient réunis pour déterminer les priorités de recherche eu égard à cet enjeu. Gérald Vigeant a présenté aux partenaires fédéraux un bref état de la réflexion. Voir le compte rendu joint à l'envoi (SOMMAIRE\_RENEC\_AVR99.doc).

### **Prochaines étapes**

Il a été convenu qu'Environnement Canada préparerait un document cadre, basé sur les réflexions de la journée, portant sur les enjeux, les priorités et les résultats attendus. Un envoi à tous permettra de l'ajuster et de l'enrichir.

Ce document serait assorti d'une proposition de fonctionnement pour la suite du processus.

Il a également été convenu d'examiner l'opportunité d'utiliser les différents forums existants pour faciliter l'information et la consultation des partenaires potentiels. Il s'agit entre autre des comités de la CBJNQ, pour lesquels Yves Désilets s'est offert comme facilitateur, ainsi que de la Direction des Politiques du MAINC et du Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) du gouvernement du Québec.

Tableau 1 : IEN, Synthèse des préoccupations fédérales, 99/04/21

<b>CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	<b>CONTAMINANTS ET TOXIQUES</b>
<p><b>SENSIBILITÉ DU PERGÉLISOL AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> (vulnérabilité des infrastructures aux changements climatiques vulnérabilité des habitats et des espèces aux changements climatiques)</p> <p><b>ESPÈCES INDICATRICES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> Établissement d'une base de connaissances espèces/habitats dans le nord</p> <p><b>RÉSERVOIRS DE CARBONE</b> Rôle des tourbières dans le cycle du carbone, et modifications possibles</p>	<p><b>LES SITES CONTAMINÉS DANS LE NORD</b> (parallèle avec l'initiative sur le nettoyage des sites fédéraux, en développement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir la liste des organismes concernés</li> <li>• Inventaire des sites (répertoire)</li> <li>• Caractérisation</li> <li>• Priorisation et intervention</li> </ul> <p><b>TRANSPORT À DISTANCE DE POLLUANTS AÉROPORTÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets sur les espèces, la récolte, et la santé humaine</li> <li>• Le mercure, local et longue distance</li> </ul>
<b>CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</b>
<p><b>MAINTIEN D'UNE RÉCOLTE SOUTENUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bernache du Canada</li> <li>• Canards de mer</li> </ul> <p><b>INITIATIVES DÉCOULANT DE LA LOI SUR LES OCÉANS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de zones de protection marine</li> </ul> <p>Gestion intégrée de la zone côtière</p>	<p><b>ÉTABLIR DES BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir la connaissance générale de base du milieu</li> <li>• Établir la capacité de support du milieu</li> <li>• Établir des pratiques de développement en conséquence</li> </ul> <p><b>ÉTABLIR LA CONNAISSANCE NÉCESSAIRE À L'ÉVALUATION DES AVANT-PROJETS DE DÉVELOPPEMENT CONNUS</b> (GB, Eastmain, Churchill Falls, Mines)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir la connaissance générale de base du milieu</li> <li>• Établir la capacité de support du milieu</li> </ul> <p><b>RÉPERTOIRE DES SITES CRITIQUES POUR LA FAUNE</b> (nidification, mue, alimentation, etc, sauvagine et oiseaux de rivage)</p> <p><b>GESTION DE L'EAU</b></p>

## INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES

### Compte rendu de la réunion du 23 juin 1999 Consultation des Premières Nations du nord du Québec

Centre Saint-Laurent  
400 Place d'Youville, Montréal  
7<sup>ième</sup> étage, Salle Lamontagne

### version finale

Étaient présents :

ARKativik	Michael Barrett	Env. Canada	Albin Tremblay, DR / DCE
ARCrie / GCCQ	Ginette Lajoie		Claude Saint-Charles, DEE
Naskapis	Johnny Mameamskum		Isabelle Ringuet, SCF
	Josée Brunelle		Gervais Leclair, DPE
Mamit Innuat	Ken Rock		Lucie Olivier, DPE
	Armand McKenzie		Gérald Vigeant, DEA
Mamuitun	David Toro		John Haemmerli, DEE
Bande de	Serge Ashini-Goupil		Paul Milot, Communications
Shefferville			
MAINC	Jalal Mzali		

### Objet

La présente réunion avait pour objet d'informer les Premières Nations du nord du Québec de l'existence de l'initiative des écosystèmes nordiques (IEN), et d'échanger avec elles au sujet de leurs préoccupations en matière d'environnement en regard des priorités de l'IEN.

Elle s'inscrit dans la suite de la démarche entreprise avec les ministères fédéraux et visant à définir une plate-forme commune de priorités ou d'activités communes à l'ensemble des partenaires.

### Introduction et mot de bienvenue

Après le mot de bienvenue d'Albin Tremblay, Directeur régional de la conservation de l'environnement, Claude Saint-Charles, coordonnateur régional de l'IEN, a présenté l'initiative, l'approche, les orientations, les priorités et les principes directeurs. Une pochette d'information avec copie des acétates a été remise à chacun des participants.

## **Résumé des échanges**

Plusieurs des éléments de la présentation ont provoqué d'intéressantes discussions, qui ont été regroupées comme suit :

### **Le développement et les priorités de l'initiative**

Les représentants des Premières Nations se sont dits favorablement surpris de l'approche et de l'ouverture d'Environnement Canada dans le développement de l'Initiative des écosystèmes nordiques. Ils souhaitent effectivement participer à la définition des priorités, et se demandent jusqu'où Environnement Canada est prêt à aller à cet égard. Un représentant a suggéré que «l'antériorité» de l'occupation du territoire par les autochtones constitue également un des principes directeurs de l'IEN.

Plusieurs représentants ont souligné que la définition des priorités nécessite la connaissance approfondie du territoire. À cet égard, ils ont fait état que la connaissance du territoire que possèdent les aînés est unique et que les changements vécus et remarqués par ceux-ci constituent une source privilégiée d'information. Ils s'inscrivent ainsi dans un des principes directeurs de l'IEN, qui vise le recours aussi bien à la démarche scientifique occidentale qu'au savoir traditionnel. En conséquence, une contribution des aînés au processus de consultation aurait été fort souhaitable.

Selon certains, il y aurait toutefois difficulté à concilier les deux formes de savoir. Il ne s'agit pas d'intégrer l'un dans l'autre, mais bien plutôt de trouver un lieu d'échange continu, une plate-forme commune. Il est fait référence au Réseau d'évaluation et de surveillance écologiques (RESE ; Ecological Monitoring and Assessment Network (EMAN)). Ce réseau a semble-t-il réussi, dans certaines régions du pays, à définir un lieu de rencontre des deux formes de savoir. On déplore cependant que suite à l'atelier RESE / EMAN tenu en février 1997 à Kuujjuarapik, aucune suite significative n'a été donnée à ce programme qui avait soulevé des attentes au sein de la communauté scientifique ainsi qu'auprès des communautés nordiques.

Par ailleurs, les représentants autochtones soulèvent également des difficultés liées à l'échange et à la dissémination du savoir dans le nord. Cela est notamment manifeste au niveau des communautés nordiques et des écoles où la connaissance sur le nord n'est pas intégrée dans les programmes. Un bilan honnête du savoir sur le nord et sa dissémination auprès des communautés et des résidents du nord constitueraient un résultat environnemental et social positif.

Ainsi, si tous considèrent que les communautés locales devraient jouer un rôle déterminant dans la définition des orientations et des priorités de l'IEN, il n'y a pas unanimité quant aux moyens pour y parvenir. Certains pensent qu'Environnement Canada doit prendre en charge la consultation du milieu pour ce faire, alors que d'autres considèrent que les organismes autochtones peuvent s'en charger.

Le représentant de l'ARK propose pour sa part de procéder ainsi et de revenir en octobre avec des objectifs, et en janvier avec des projets, après approbation des objectifs.

Le représentant de la communauté Innue de Schefferville mentionne quant à lui qu'il souhaite informer le conseil de bande et qu'une position officielle sur l'IEN sera transmise ultérieurement.

### **Les ressources disponibles et la portée de l'IEN**

Cet élément a constitué le coeur des discussions de cette rencontre. Tous constatent et déplorent que les sommes allouées à l'IEN sont minimes par rapports aux problèmes environnementaux auxquels on fait face dans le nord. Il y a disproportion entre la portée de l'IEN (à l'échelle du territoire) et les ressources disponibles. Les sommes concrètement disponibles ne dépasseront pas quelques centaines de milliers de dollars par année, pour la région du Québec, et ce pour l'ensemble des partenaires.

On fait face à beaucoup de priorités et à très peu de ressources. Tous s'entendent pour dire qu'il faudrait donc ramener les projets à une échelle plus humaine, aux attentes des communautés. À cette échelle, il y a de fortes

chances que chaque groupe ait des priorités différentes. Certains ont fait valoir la possibilité de favoriser les effets de levier, ou de s'associer à d'autres programmes ou initiatives.

L'impression générale est toutefois que les problèmes environnementaux dans le nord existent dans des proportions qui n'ont aucune commune mesure avec les ressources disponibles. Comparativement à d'autres programmes ou projets dans le nord (Entente Cris-Hydro-Québec) sur le mercure, Étude de la rivière Grande Baleine, Institut du Labrador, etc) les ressources associées à l'IEN sont fort modestes.

Dans ces conditions, il sera difficile de trouver des projets rassembleurs à l'échelle des ressources disponibles. Certains proposent alors de favoriser de petits projets porteurs qui pourraient être développés dans une phase ultérieure.

### **La gestion de l'Initiative et le partenariat**

Au chapitre de la gestion de l'initiative, les participants supportent le concept d'un comité directeur régional à condition qu'il ne consomme pas les ressources destinées aux projets. On souligne qu'il faudra éviter que les coûts liés à l'administration, la gestion et la coordination de l'IEN ne coûtent plus cher que les projets eux-mêmes. Tous sont d'avis que les Premières Nations doivent participer pleinement à la définition et à la gestion des priorités dans le nord.

Pour le représentant de l'ARK, les entités régionales existantes devraient gérer les projets avec leurs propres mécanismes, comme ils le font actuellement dans le cadre des programmes fédéraux au Nunavik. Selon lui, les projets à petite échelle, et gérés localement donnent les meilleurs résultats. C'est actuellement les cas pour des projets communautaires d'amélioration d'habitat de l'omble arctique ou d'autres projets à forte composante manuelle dans le cadre de la réhabilitation des sites contaminés. Il voit ainsi des besoins pour des projets s'échelonnant sur une période de 3 à 5 ans.

Pour les représentants des Naskapis, le modèle de l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales, basé sur des groupes de travail autonomes, qui fonctionnent à distance, avec un responsable se rapportant au comité directeur, permettrait de maximiser l'usage des ressources. Ils précisent que les mécanismes de la Convention représentent une bonne approche, dont il faudrait respecter l'esprit et la lettre.

Pour la représentante de l'ARC, les Comités consultatifs de la CBJNQ sont des forums qui peuvent être mis à contribution pour la coordination des projets et des programmes.

Pour Environnement Canada, l'IEN représente, indépendamment de la disponibilité des ressources, l'opportunité de :

- Travailler ensemble plus étroitement et de façon plus efficace
- Faire des choix, établir des priorités
- Participer aux prises de décision

Pour cela, Environnement Canada mise sur le potentiel de développement de l'IEN, et sur une forte participation des partenaires.

### **Des préoccupations, des problématiques, et des projets**

En premier lieu, tous considèrent que les quatre axes prioritaires de l'IEN sont suffisamment larges pour regrouper l'ensemble des préoccupations. Selon les Innus, le développement menace tous les groupes autochtones et pourrait constituer un thème rassembleur. La décontamination représente également une préoccupation commune aux groupes présents. La gestion du caribou a pareillement été mentionnée comme un enjeu d'intérêt pour tous les groupes.

Un autre enjeu d'intérêt général pour le nord du Québec, et pour lequel on possède bien peu d'information intégrée, concerne le détournement de rivières, dont le suivi est en général assuré par le seul promoteur. Cet enjeu implique non seulement des aspects à caractère scientifique mais peut également mettre à contribution le savoir traditionnel et la participation des aînés.

De façon plus ciblée, les préoccupations évoquées par les Innus ont trait à :

- Vols militaires de l'OTAN ;
- Mines de Schefferville, projet Churchill Falls  
Activités minières et développement hydroélectrique ont des effets importants sur le mode de vie et entraînent des pertes d'accès au territoire, des effets potentiels sur la récolte traditionnelle, et des changements dans la diète. Les problèmes environnementaux sont au moins aussi importants dans le nord que dans le sud, sinon plus (effets sur les gens plus grands). Les ressources jouent plus qu'un rôle d'approvisionnement, la culture en est également affectée.
- Le manque de ressources (nation non conventionnée), et l'héritage de problèmes provoqués par des promoteurs de l'extérieur du territoire.

Les préoccupations des Inuit se rapportent aux éléments suivants :

- Les effets du rehaussement isostatique sur les cours d'eau utilisés par l'omble arctique, et sur la navigation
- La contamination par des sites fédéraux abandonnés, la station météo de Killiniq
- Les substances toxiques générées par l'exploration et les activités minières  
Estimé d'environ 60 sites, auxquels s'ajoute la contamination par les activités locales ou communautaires (diesel) et aux camps de chasse

Pour les Naskapis, les sujets concernent :

- Les changements climatiques (des études de l'Université McGill existent pour la région de Schefferville)
- Les effets du développement autour de Schefferville, cratères et résidus miniers
- L'explosion démographique des populations d'Oie des neiges.

En ce qui à trait aux Cris, les orientations à privilégier sont parmi les suivantes :

- Trouver des façons de faire différentes, adaptées au contexte nordique (éviter de répéter les erreurs du passé (contamination)).
- Faire un bilan honnête de ce que l'on connaît : bilan du savoir, détournement de rivières, zostère marine, bernache cravant...
- Décontamination, les autochtones n'ont pas à payer la facture de la décontamination (relation promoteur-nord)

### **Les activités à venir**

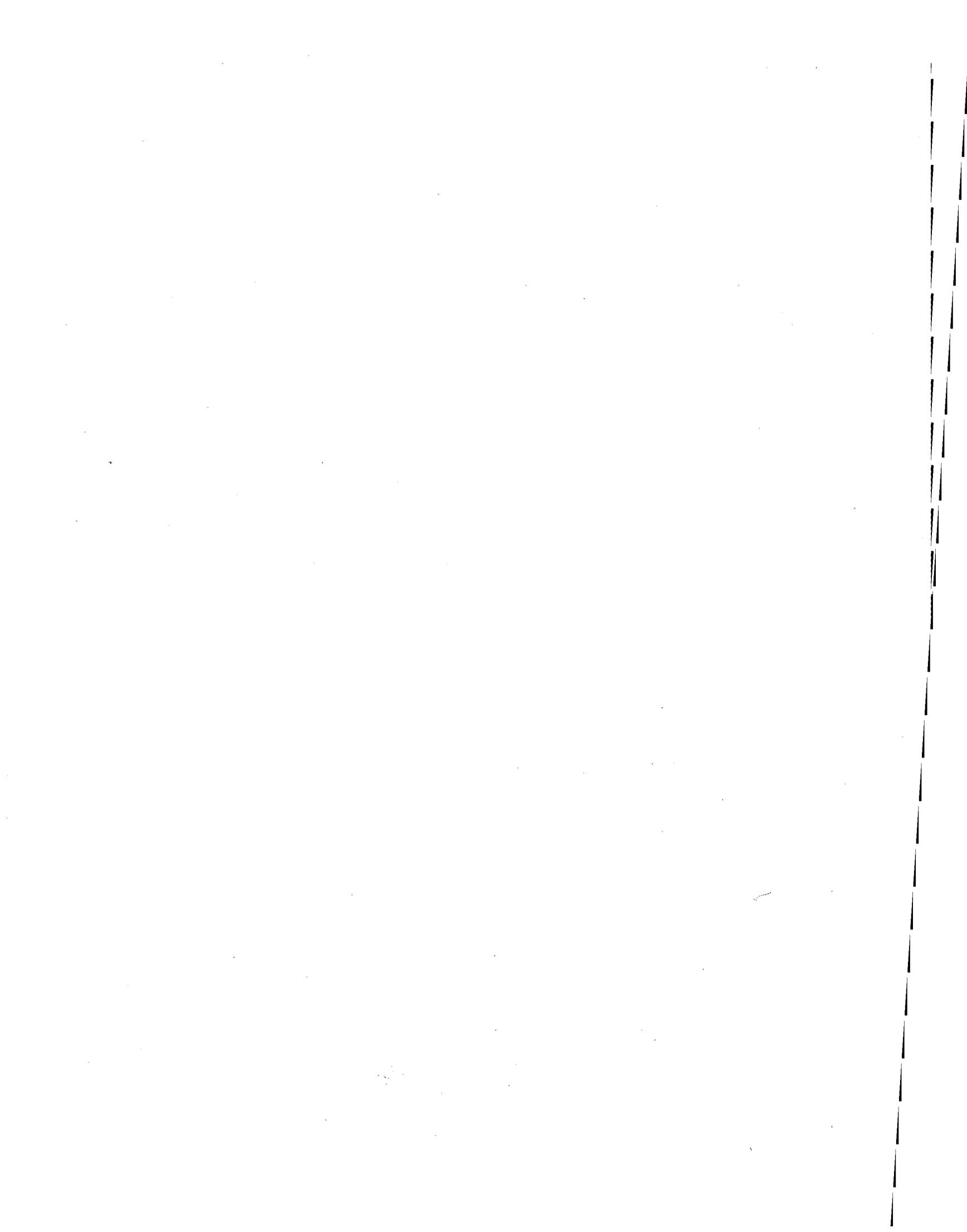
La réunion de juin visait à présenter l'IEN aux Premières Nations et à obtenir des représentants un premier avis sur les orientations et priorités. Environnement Canada invite donc les participants à fournir au ministère, dans les semaines à venir, des commentaires officiels sur la démarche et leur intérêt à y participer.

Environnement Canada verra à intégrer ces commentaires et à prendre ceux-ci en considération dans les phases futures de l'IEN.

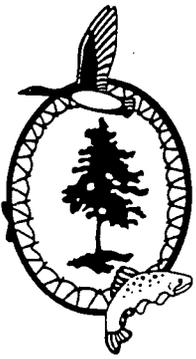
Un représentant des Innus propose à EC que la prochaine réunion ait lieu à Schefferville en septembre prochain et que les aînés puissent y participer. L'invitation de tenir une réunion dans le territoire et de favoriser la participation des aînés est accueillie avec intérêt de la part d'Environnement Canada.

La réunion est levée à 15 : 45 hres.

Préparé par John Haemmerli et Claude Saint-Charles.



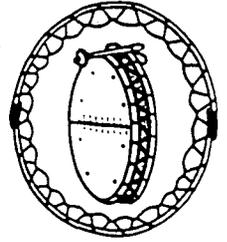




G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay  
October 22, 1999  
Page Two

\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

1. **General Comments**

Our initial reaction to the NEI is to welcome the initiative. We are indeed convinced that there is a pressing need to focus on these ecosystems and the people that are part of these ecosystems. We regret however the low level of funding allocated to it and therefore question its ability to meet the objectives set out. While it is true that funds can be combined with other sources or programs, our experience indicates that Eeyou Istchee (the James Bay Territory) has been excluded from some important programs such as the « Northern Contaminant Program » (NCP). The size of the area contemplated by the NEI and its importance to the economic activity of southern Canada is certainly not well reflected in the allocated budget.

The fact that there is no fixed regional redistribution of this budget is another reason to be concerned. It is difficult to speculate at this stage our chances of accessing any funding through the NEI. However, this fact does bring into focus the possibility that only small sums of money will reach organizations like ours.

2. **Priorities of the NEI**

Your department identified four areas of priorities, which in fact correspond to the core of its mandate: Climate change, Biodiversity, Contaminants and toxics, and Impact of major developments. We can of course easily subscribe to these broad NEI priorities but there must be another level of definition of priorities within each of these four headings in order to avoid the risk of going in too many directions at the same time. The officials from Environment Canada (Québec region) seem to have gone through this exercise of defining a second level of priorities according to slides presented at the June 23, 1999 meeting. However, the question that remains is what should the perspective be in terms of priorities for the Native communities and the people living off the land?

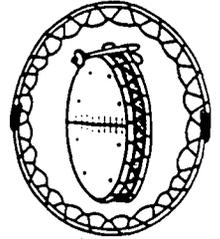
The answer is not an easy one and may differ depending on the geographical scope that you intend to consider. The recent public hearings on the proposed water management policy for Quebec is one example of the variety of issues and concerns that the Cree are facing in their daily lives. It can range from saline intrusion affecting the water intake of a village to contaminants in the rivers and lakes and in the wildlife and its effects on health.



G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay  
October 22, 1999  
Page Three

\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

The events of the last 25 years have caused profound impacts to the heart of Cree society. The environmental and social impacts of the mega hydroelectric projects are still felt and it would be wrong to believe that we know enough about these impacts and how to mitigate them. What have we learned from the environmental monitoring studies conducted so far? What do we know about the impacts of river diversions? These are still current and valid questions.

Taking into account the proposed initiative on one hand and the allocated five-year budget on the other, the GCCEI/CRA is of the opinion that the focus should be on one major issue: the environmental and social impacts of hydroelectric development. This wide and complex issue can be approached of course from different angles. We could start by asking ourselves what is the state of our knowledge? What is the current system of environmental monitoring of the aquatic environment? What is the federal involvement? What plan of action should be devised?

One common thread underlies these questions. Our organization is deeply concerned with the overwhelming presence of one major proponent in the north which also has the responsibility of monitoring the environmental conditions of the ecosystems. Since Hydro Quebec acts as both judge and jury regarding its own actions, we feel the participation of more independent bodies is necessary. The direct involvement of government agencies and of research institutes or university research groups should be promoted. There must be a free flow of information regarding the territory and free access to data and information. The recent hearings on water management held in northern Québec emphasized this problem and it was clearly demonstrated that government agencies were lagging behind. There is no government operated water quality monitoring network in the north. All studies related to mercury are conducted by Hydro Quebec and are being carried out within a very specific focus.

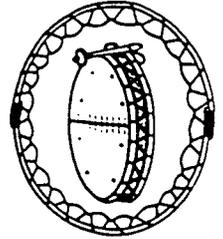
Open and unbiased environmental monitoring is the only way to ensure that we can develop proper baseline knowledge of the environment and thus contribute to the strengthening of co-management boards instituted by the JBNQA and improve our ability to make better decisions. It is most urgent that we develop a common and unbiased understanding of the state of the environment in Eeyou Istchee. It is our opinion that the federal and provincial governments did not provide the necessary level of details in their respective reports on the state of the environment for our region. Such an important gap must be filled.



G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay  
October 22, 1999  
Page Four

\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

3. Contaminated Sites and their Restoration

Clean-up projects should be viewed as deserving a separate program within Environment Canada and should be better addressed and coordinated with other programs such as the Environmental Issues Inventory Program (EIIP) managed by Indian and Northern Affairs Canada (INAC).

The EIIP applies to Category 1 lands only of the Cree Nation and therefore would gain strength if it were combined with another program applicable to all land categories. The Cree Regional Authority conducted a number of soil characterization projects, groundwater monitoring of contaminated sites projects and a few restoration projects in the Cree communities within the existing program. Based on costs incurred so far and on those forecasted to complete the characterization and clean-up of contaminated sites, we can assure you that the total five-year budget of the NEI would be insufficient.

There is also the example of Hydro-Québec which is currently investing important sums of money for the completion of the decommissioning of more than 60 exploration camps situated within the trapline territories of three Cree communities. To date, the cost of this clean-up project exceeds your first two-year budget for the NEI and this does not include the cost of soil treatment.

Restoration projects on sites outside the immediate boundaries of the Cree communities are necessary but our approach would be to treat them in a framework different from the NEI or alternatively as a distinctive component of the Initiative with its own set of criteria and its own separate budget. Our recent experience with Transport Canada regarding the Nitchiᑭuon meteorological and radio station supports this approach. Transport Canada has still not acted on the clean up of this former station even though the necessary background studies have been completed for over one year. As well, this project and others raise the question of what standards (or reference guidelines) should be applied to characterization and restoration projects in the north?

Another case in point is the Mid-Canada Line clean-up project initiated by the Kativik Regional Government (KRG). Both Cree and Inuit organizations should have managed this particular project since the former sites are located mostly on Cree traplines. Cree traplines extend way beyond the 55<sup>th</sup> parallel. Moreover, it is far from clear what guidelines are being applied with respect to the characterization and restoration of these sites. What land use objectives are being considered with respect to the future use of these sites?



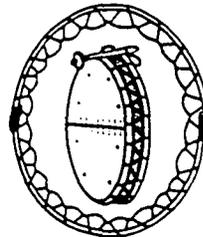
G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay

October 22, 1999

Page Five

\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

The Evaluating Committee established under section 22 of the JBNQA of which the Government of Canada is a member, is still waiting for a reply from the proponent regarding the details of this project. The Evaluating Committee was particularly concerned with the assessment carried out at the Cape Jones site. It is our opinion that a formal and comprehensive environmental site characterization is necessary at this site. This is well beyond the current proposed scope being considered in the KRG project.

The inventory of abandoned and decommissioned mining sites should also fall under this separate or distinct program. There are a number of former exploration camps in Eeyou Istchee that will require a clean up but the actual systematic survey of their locations is yet to be initiated. The Cree Trappers Association of each Cree community should be considered as the prime source of information regarding such an inventory as was done in the case of the former Hydro Quebec exploration camps in 1998 and 1999.

#### 4. Guiding Principles

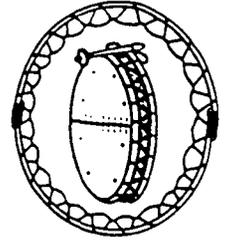
The GCCEI/CRA support the principle that the NEI projects be designed with capacity building and maximization of spin-off to the northern communities in mind. These principles have been followed in previous projects between the CRA and the Government of Canada. The groundwater monitoring network that we maintain at contaminated sites and at all solid waste management sites in the Cree communities is operated by the nine Cree Local Environment Administrators. They still rely however on outside laboratories for sample analysis and for detailed interpretation of results. Capacity building and maximization of spin-offs were also promoted over the years with the proponents of development projects in the region on the basis of rights and obligations contained in the JBNQA.

The importance of traditional ecological knowledge should be another principle guiding the design of NEI projects. To date, very little consideration has been given to traditional knowledge in the different decision-making processes established under the Agreement. In this regard, the CRA and three (3) Cree communities are currently developing a joint research project with INRS Culture et Société regarding traditional knowledge and the institutions established under the JBNQA. We would of course be interested in combining funds from the NEI with those of the research project funding program. The recent review of the Waskaganish road impact statement will provide some background to the study on the role of traditional knowledge both in the project design and in its environmental assessment.



G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay  
October 22, 1999  
Page Six  
\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

5. **Partnerships and Implementation**

The lack of partnership should not in our opinion be a reason to exclude a project from the NEI. While partnerships can be beneficial, we have to recognize that there may be circumstances where conditions do not favour the creation of partnerships. This is particularly true when one group is opposing a given development project. The NEI could nurture such situations by promoting free access to data and information and by organizing and sustaining proper information distribution networks with First Nations.

We would like to suggest that you build upon the EMAN experience and try to improve the NEI accordingly. Both programs hope to develop lasting and sustainable partnerships but EMAN has not accomplished that in northern Québec and the reasons for this need to be understood for the benefit of the NEI.

Our organization has been following the activities of EMAN and contributed to organizing the taiga/tundra workshop in Whapmagoostui/Kujjuaarapik in 1997. The issues raised during the workshop were a good indication of the types of concerns felt by First Nations. It was one of the rare occasions at which local residents were able to listen to researchers, to ask questions directly and to share their knowledge of their environment. Local participation may not have been up to expectations but one fact remains, it was a lot to expect from one single workshop. The proceedings are still not published and there has been very little follow-up. The workshop was not the trigger that we had hoped for and this is mainly due to lack of follow-up, leaving the trappers and the communities with no permanent and continuous flow of information. This responsibility does not lie entirely with the CRA and Makivik Corporation. The Centre d'Etudes Nordiques (CEN) showed interest in the follow-up but the EMAN program did not have any financial resources to support it despite the identification of CEN as a focal point in the network.

6. **Management**

A joint advisory board with the Native organizations should be considered.

Another option would be to use existing joint management boards such as the HFTCC which could set up a special sub-committee composed of representatives of each party (not necessarily a permanent member of the HFTCC). The involvement of other First Nations would need to be considered by the HFTCC.



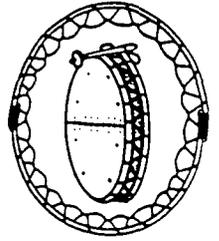
G.C.C.E.I.

Letter to Albin Tremblay

October 22, 1999

Page Seven

\*\*\*\*\*



C.R.A.  
A.R.C.

We do not have a definite view of what should be the role and mandate of this NEI advisory board or the HFTCC sub-committee on the NEI. Fund allocation and project selection could be a mandate to consider but clear rules must be established first to avoid potential conflict of interest situations.

7. Conclusion

The first priority to be addressed by the NEI in the first five years of the program should be **the impact of development in the north**. Considering the geographical area covered by the NEI, i.e.: north of the boreal forest, it is obvious that **hydroelectric development** should be the focus. A sub-set of priorities should then be established through a one-day joint workshop be attended by research institutions, proponents, civil servants involved in research programs and First Nations organizations. The **mercury issue** deserves serious consideration as one of these priorities.

Sincerely yours,

**GRAND COUNCIL OF THE CREES (EYOUNG  
ISTCHEE)/CREE REGIONAL AUTHORITY**

**MATTHEW MUKASH**

**Deputy Grand Chief/Vice-Chairman**

- c.c. ~~Claude Saint-Charles~~, Environment Canada
- Willie Iserhoff, Director
- Ginette Lajoie, Environment Coordinator/Analyst
- All Cree Local Environment Administrators



The Kativik Regional Government and the Northern Villages were incorporated by virtue of the relevant provision of the James Bay and Northern Quebec Agreement and the enabling act passed by the Quebec National Assembly. The KRG has supra municipal responsibilities on the lands outside the boundaries of the Northern Villages north of the 55<sup>th</sup> parallel. It also administers many of the programs and services provided elsewhere by the Government of Canada and the Government of Quebec.

In the past, this region has been excluded from much of the funding available under previous northern environmental initiatives such as the Arctic Environmental Strategy.

Over the years, areas of Nunavik have experienced intense mining exploration. In the period from the 1950s to the 1970s, much of this activity was subject to little regulation and even less inspection. As a result, the Inuit of Nunavik have been left with numerous sites containing abandoned buildings, equipment, barrels, chemicals and debris following mining exploration projects. In most cases, the companies involved no longer exist. These sites pose conditions that are or are potentially detrimental to the health of people and the environment.

As a result of requests from the Northern Villages, the Kativik Regional Government, in collaboration with the Makivik Corporation, have initiated small-scale community based projects to identify and begin initial clean up on some of the sites. This is proving to be a difficult process, as many of the sites, while accessible in the winter, are difficult to locate and inventory due to the snow cover. In the summer, the access is often only possible by helicopter. As such, the inventory of the sites is proceeding very slowly and impending progress on our objective for a comprehensive program of site restoration.

In 1999 KRG supported a pilot project by Laval University to test and evaluate different methods for the location of debris left in the course of mining exploration. The results of this project will only be received later this winter. In any case it was undertaken in a zone of 50 kilometres by 50 kilometres in a region of nearly 500,000 square kilometres. At one site in that zone the survey confirmed the reports by representatives of the Northern Village of Kangirsujuaq that hazardous chemicals were present. Quantities of acids were identified in addition to the abandoned buildings, equipment, fuel drums, materials and debris.

We would like to recommend that one of the objectives for the Northern Ecosystem Initiatives for the Nunavik region be comprehensive identification of sites, the preparation of an inventory, determining those companies responsible, assuming that they

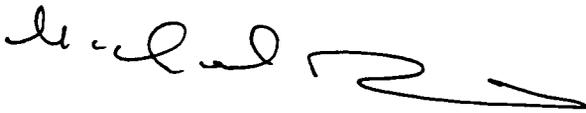
still exist and ensuring a clean up is begun on the most hazardous of the abandoned mining exploration sites.

A second objective for the program in Nunavik might be for projects designed to protect the bio-diversity of the region. Areas such as Lac a l'eau claire with its population of fresh water seals, would be in this category.

We would suggest that a steering committee composed of representatives from the KRG, Makivik and Environment Canada be formed to finalise the objectives, prepare program announcements and to the review the project applications.

We look forward to meeting and discussing this further with you.

Yours truly,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Barrett', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michael Barrett  
Co-ordinator, Special Projects

c.c. Sandy Gordon  
Department Head



## Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

C.P. 1390, Schefferville (Québec) G0G 2T0 • Tél. : (418) 585-2601 • Fax : (418) 585-3856

Schefferville, le 13 décembre 1999

Monsieur Claude St-Charles  
Chef, Évaluations environnementales  
Environnement Canada  
1141, Route de l'Église, 8<sup>ème</sup> étage C.P. 10 100  
Sainte-Foy, Québec G1V 4H5

### Objet : Projet de l'Initiative des écosystèmes nordiques

Monsieur,

Nous vous faisons part aujourd'hui de notre position concernant le projet de l'*Initiative des écosystèmes nordiques* que vous avez présenté aux membres des Premières Nations en juin dernier à Montréal.

Nous étions ravis que le gouvernement fédéral ajoute cette nouvelle initiative aux autres existantes. Déjà dans le passé, à diverses tribunes, nous avons manifesté nos préoccupations concernant diverses problématiques environnementales. Les priorités proposées dans l'*Initiative* (référence : document d'information) que votre ministère avaient établies comme prémisses à des discussions avec les Premières Nations, nous semblaient intéressantes. En effet, ces quatre priorités (les changements climatiques, les contaminants et les substances toxiques, la biodiversité et les effets des grands projets de développement) peuvent être appliquées soit d'une façon locale et très concrète pour notre communauté (projets miniers et hydroélectriques) ou soit régionale et nationale quant aux préoccupations climatiques et de biodiversité.

Notre population est directement concernée par ces grandes questions. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui disponibles à travailler de concert avec votre organisme pour définir ensemble cet enjeu primordial pour le futur de notre Nation.

Nous vous présentons en annexe un premier document exprimant nos attentes et intérêts ainsi que nos préoccupations face aux objectifs de l'*Initiative des écosystèmes nordiques*.

Nous espérons que notre positionnement et nos préoccupations seront pris en compte par votre ministère. Il ne faut surtout pas rater l'occasion qui se présente car trop de fois dans le passé, notre communauté a été soit négligée, oubliée ou tout simplement ignorée. Nous croyons fortement que l'*Initiative des écosystèmes nordiques* et les projets qui pourraient en résulter seront bénéfiques pour les membres de notre communauté. Plein de projets qui pourraient améliorer sensiblement notre environnement naturel et humain sont envisageables dans le futur.

C'est pour ces raisons que nous sommes disposés à nous associer à votre démarche et nous espérons que celle-ci sera réalisée dans un respect et un esprit de partenariat véritable.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

  
Jacques Gauthier, chef

11/27/1999 11:30 410 302-4713 SERGE BOUVERI 4001 11 174 03

**Position du conseil de la  
Nation Innu Matimekush Lac-John**

**concernant le projet de  
*l'Initiative des écosystèmes nordiques*  
présenté par Environnement Canada**

**13 décembre 1999**

## Méthodologie de travail

Le présent document est divisé en quatre parties. Dans un premier temps, la Nation Innu Matimekush Lac-John est présentée et sa situation est définie brièvement.

La deuxième section présente une description générale de la région, dont les principales affectations et utilisations du territoire par les Innus.

L'utilisation et l'exploitation du territoire par les non-autochtones, ainsi que leurs impacts sur la population régionale autochtone vient meubler sommairement la troisième partie.

Enfin, la quatrième partie propose nos attentes et intérêts ainsi que nos préoccupations face aux objectifs de *l'Initiative des écosystèmes nordiques*. Nous répondons d'une façon générale aux questions qui nous ont été acheminées.

## 1. Introduction

La Nation Innu Matimekush Lac-John est la communauté innue du Québec la plus au nord. Elle est située à 510 km au nord de Sept-Îles, à proximité de Schefferville. Elle est également située à l'extrémité nord du Nitassinan, territoire traditionnel des Innus. La population de Matimekush Lac-John vit surtout de chasse et de pêche et a conservé ses traditions bien vivantes. La communauté est constituée d'une population de 736 personnes. L'innue, langue première et le français, langue seconde sont utilisées couramment.

Un village naskapi, Kawawachikamach est établi depuis 1982 à environ une quinzaine de kilomètres du centre-ville de Schefferville près du lac Matemace. Sa population était de 526 personnes en 1995.

## 2. Description générale

Par sa localisation géographique, la région fait partie de la zone subarctique. La végétation en est une de toundra forestière et les forêts occupent les vallées et les dépressions. Le vent est le facteur dominant dans la répartition du couvert végétal. Les sommets exposés au vent sont donc recouverts de plantes de toundra, alors que les zones basses, à l'abri du vent, sont recouvertes de forêts et de bosquets d'arbres. Le mélèze, l'épinette, le sapin et le bouleau sont les principales espèces d'arbres qui composent la forêt subarctique.

Il est important de mentionner que, du point de vue géologique, la région de Schefferville est située dans la Fosse du Labrador, un géosynclinal formé de roches métasédimentaires traversant une partie de l'est du Nouveau-Québec et l'ouest du Labrador dans un axe NNO-SSE. C'est précisément à l'intérieur de cette dépression que se trouvent les sites de minerai de fer de la Iron Ore Company of Canada. Par sa grande abondance, l'eau présente un intérêt majeur et forme un réseau complexe de rivières et de lacs. Les poissons sont intéressants pour leur taille et leur abondance. Les castors, martres, renards, loups, etc., sont présents dans la région et la qualité de leur fourrure est très bonne à cause du froid. Le caribou représente un attrait sportif pour les chasseurs ainsi qu'une ressource très importante pour la population autochtone.

### 3. Exploitation et utilisation du territoire par les non-autochtones

#### 3.1. IOC

Iron Ore Compagny (IOC) a exploité plusieurs mines à ciel ouvert dans la région de Schefferville. Les activités de la compagnie consistaient à extraire et faire le broyage primaire et secondaire du minerai, lequel par la suite était expédié par le chemin de fer à Sept-Îles. Ce minerai était exporté à l'étranger sur d'énormes minéraliers. Toutes ces activités se faisaient à proximité de la ville de Schefferville et de Matimekush Lac-John. L'extraction de ces millions de tonnes de fer sur une superficie de plus de 100 km<sup>2</sup> a créé d'immenses mines à ciel ouvert éparpillées ici et là sur une distance de plus de 30 km. D'importantes quantités de roches stériles, ainsi que des surplus de minerai de fer extrait et mis de côté pour un éventuel usage constitue aujourd'hui la réalité de la région. Les routes donnant accès aux divers sites de la compagnie n'ont pas été entretenus depuis la fermeture. Plusieurs problèmes et situations préoccupantes surviennent pour les utilisateurs du territoire. En effet, la population locale utilise les routes existantes pour la pratique de leurs activités traditionnelles, que ce soit la pêche ou la chasse aux caribous.

Le manque total d'entretien des routes, associé à une dégradation naturelle et une érosion de celles-ci, apportent aujourd'hui un important problème de sécurité. Le réseau routier parcourt, encercle ou longe la plupart des mines à ciel ouvert laissées, pour la plupart, sans protection. Il n'est pas rare de circuler l'été en camion à quelques mètres de ces mines et de contourner des crevasses créées par l'érosion. L'hiver, certains chasseurs utilisent ou traversent cette région pour se rendre à leur site de chasse ou de campement. Outre le problème de sécurisation des sites miniers, l'empilement de roches stériles et de minerai n'a pas encore fait l'objet d'études sérieuses. La présence d'eau (certaines ont une couleur rougeâtre due à la présence de fer) dans les mines préoccupe la population locale.

#### 3.2. Voisey Bay

Le projet de Voisey Bay est la plus grosse découverte minière des dernières années. Ce projet est de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Des impacts majeurs à l'environnement sont à prévoir. Le projet est situé à 350 km au nord-est de Schefferville. Bien qu'il soit relativement éloigné de Schefferville, la mise en œuvre des différentes étapes devant mener à la production d'une mine, aura des incidences sur la vie innue de la région, sur leurs territoires traditionnels ainsi que sur la faune et la flore environnante.

Le promoteur propose d'exploiter une mine et une usine de concentration de nickel, de cuivre et de cobalt près de la baie Voisey. On évalue à 150 millions de tonnes les ressources minérales en question.

#### 3.3. Phase II de Churchill Falls

Le projet de Churchill *Phase I* a été réalisé sur une période allant de 1966 à 1974. La construction d'une centrale hydroélectrique, ainsi que la mise en place de barrages et digues a créé deux immenses réservoirs de plus de 6 000 km<sup>2</sup>. La production totale est de plus de 5 700 MW. Cette énergie circule dans diverses lignes de transport. Les diverses installations ont inondé et occupent une grande partie du Nitassinan.

Le 9 mars 1998, le Premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Tobin et le Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, annonçaient le début des négociations formelles entre Newfoundland and Labrador Hydro et Hydro-Québec, en vue d'en arriver à une entente pour le parachèvement du développement hydroélectrique de la rivière Churchill au Labrador et de projets connexes au Québec (Hydro-Québec).

Les grandes lignes de ce nouveau projet consistent à développer un projet en trois composantes. La première se traduit par un gain en énergie réalisable par le détournement de la rivière Romaine en Minganie. La deuxième composante consiste en la construction d'une nouvelle centrale de 2250 MW à Gull Island. Finalement, l'intégration de lignes et postes supplémentaires pour le transport de cette nouvelle énergie vient définir la troisième composante. Ces trois projets, qui représentent des investissements de l'ordre de 6,6 milliards de dollars sur une période de près de 10 ans, permettront aux deux entreprises d'augmenter leur production d'électricité afin de mieux desservir leurs marchés locaux respectifs ainsi que le marché nord-américain. D'importants impacts environnementaux découleront de ces travaux. L'inondation de terres autochtones ainsi que la perte d'habitats sont à prévoir. La présence de nombreux travailleurs augmentera considérablement les impacts négatifs sur la faune et la flore et les divers travaux auront certainement des impacts sur la migration des caribous.

#### 4. Recommandations et préoccupations

Cette section présente les préoccupations, attentes et intérêts face aux objectifs de l'*Initiative des écosystèmes nordiques* présentée par Environnement Canada. Nous ne répondons pas directement aux questions qui nous ont été acheminées, mais nous essayons d'apporter une réflexion globale quant à cette nouvelle démarche du gouvernement fédéral. Nous sommes d'accord de travailler de concert avec le ministère quant au processus d'élaboration de l'*Initiative des écosystèmes nordiques*. Comme indiqué dans la section 3, plusieurs projets ont déjà eu des implications majeures pour l'écosystème, le milieu naturel et humain de notre région et nous croyons que cette nouvelle *Initiative* pourrait apporter des avenues de solution.

Tous les milieux qu'ils soient scientifiques, gouvernementaux ou privés sont aujourd'hui conscient de la fragilité des écosystèmes nordiques. Pourtant, nos aînés nous ont toujours mentionné que des impacts négatifs résulteraient de ces divers développements. Encore aujourd'hui, leurs connaissances traditionnelles ne sont pas encore prises en compte d'une façon systématique. Nous aurions préféré que les objectifs qui sont derrière l'*Initiative des écosystèmes nordiques* soient pris en considération bien avant aujourd'hui. Entre autres, quels auraient été les impacts positifs si les connaissances traditionnelles, des aînés et spécialistes autochtones avaient été retenus avant l'implantation des divers projets de développement dans le nord ? Le développement des terres de notre région par une multinationale (IOC) durant 30 ans aurait-il eu les impacts actuels si nos leaders avaient été consultés ? Et qu'en est-il des caribous et des outardes qui n'ont plus les mêmes habitudes de migration ? Ce genre de questions, les gens de notre nation se les posent continuellement.

Nous espérons que l'*Initiative des écosystèmes nordiques* pourra nous permettre d'y répondre et développer ensemble des stratégies quant à l'amélioration de l'écosystème de notre région. Bien que la problématique soulevée par la présente *Initiative* soit nationale, nous voulons vous faire-part que la région de Schefferville pourrait être à elle seule une zone témoin ou une région pilote quant à d'éventuels projets. En effet, les quatre secteurs prioritaires de l'*Initiative des écosystèmes nordiques* peuvent être appliqués directement et localement pour la région de Schefferville. Nous exprimons brièvement comment chacun des secteurs pourrait être abordé pour la nation Innu de Schefferville.

- **La biodiversité :** Schefferville est situé à la tête de deux importants bassin versant. Sa topographie, sa végétation et la présence de diverses espèces d'animaux et plantes en font une région particulièrement intéressante pour de la protection ou la poursuite d'études spécifiques. Déjà, plusieurs travaux de recherches, géologiques ou universitaires ont été réalisés dans ce secteur. Une synthèse de ces informations et une diffusion à l'ensemble des intervenants pourraient être bénéfiques.

- 1-12/1333 11.30 410-302-4713 SERGE BOUTIN 001 15
- **Les contaminants et les produits toxiques :** L'exploration et l'exploitation des mines de fer de Schefferville par IOC ont laissé diverses situations qui sont encore méconnues. En effet, les pratiques de l'époque étaient telles qu'il n'est pas rare de retrouver encore de nos jours des endroits où il y a des déchets. Les divers sites de résidus miniers, ainsi que la présence de fuites dans divers puits de mines sont préoccupants. Pour ce qui est des produits toxiques, connaissons-nous réellement les impacts sur la faune et la chaîne alimentaire (caribou, poisson, etc.) des retombées atmosphériques des diverses catastrophes majeures (exemple : Tchernobyl) ?
  - **Les changements climatiques :** Il est maintenant très difficile de prévoir la migration des caribous et des outardes dans la région de Schefferville. Bien que ces deux espèces soient encore présentes, la pratique des activités traditionnelles telles qu'enseignées par les aînés est aujourd'hui rendue difficile. Plusieurs autres problèmes tels que ceux reliés à la couche d'ozone (exposition aux rayons néfastes du soleil au printemps) sont méconnus par la population de Schefferville.
  - **Les impacts du développement du territoire :** Les divers impacts reliés à cette problématique sont peu connus. Le développement important de la villégiature (pourvoies et tourisme d'aventure, etc.) ainsi que les développements hydroélectriques successifs de la Caniapiscou et de Churchill sont encore des sujets d'actualité. L'annonce de futurs projets hydroélectriques (Phase II de Churchill Falls) sont autant de sujets qui préoccupent la population de Schefferville. Sans oublier la problématique des revendications territoriales et gouvernementales qui ne sont toujours pas réglées et qui ont des influences directes sur les projets en cours de développements.

Les communautés autochtones du nord sont également négligées lorsqu'il est question d'acquisitions des connaissances et de la gestion de l'évaluation des divers projets qui ont des impacts sur leur territoire. Le manque de personnel qualifié, de ressources financières ainsi que la difficulté à obtenir de l'information rapidement sont tous des éléments majeurs lors d'évaluation de projets.

Nous croyons également que l'*Initiative des écosystèmes nordiques* devrait favoriser l'accès à de la formation adaptée aux besoins des communautés. Cette formation pourrait être en évaluation environnementale. Cela serait une des avenues que les divers intervenants gouvernementaux devraient emprunter.

En conclusion, nous sommes conscients que la présente *Initiative* est applicable pour l'ensemble du nord canadien. Cependant, les particularités environnementales et politiques de la région et de la population de Schefferville sont des éléments importants à tenir compte lorsque les priorités de l'*Initiative des écosystèmes nordiques* seront établies. Aujourd'hui en 1999, une communauté autochtone comme celle de Matimekush Lac-John est confrontée à divers projets majeurs (phase II de Churchill Falls et Voisey Bay). Il est donc primordial de trouver des moyens techniques, financiers et humains adéquats qui permettront à la population de Schefferville d'être mieux outillés. Les Innus de Schefferville, premiers occupants et gouvernants de ce territoire se doivent d'influencer directement toutes les étapes reliées à la protection et à la gestion des impacts négatifs de projets sur leur territoire. Il ne faut pas répéter les erreurs du passé et redonner espoir aux gens impliqués de croire qu'ils peuvent améliorer leur environnement.

Le 31 août 1999

Monsieur Claude Saint-Charles  
Chef, Évaluations environnementales  
Environnement Canada  
Direction de la conservation de l'environnement  
Division des évaluations environnementales  
Case postale 10000  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

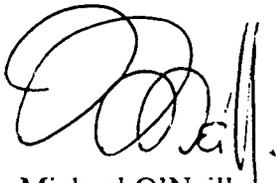
**OBJET : Initiative des écosystèmes nordiques**

Monsieur,

Suite à votre présentation portant sur l'objet cité en titre et qui fut effectuée lors de la 81<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik, qui s'est tenue à Montréal le 9 juillet dernier, vous trouverez sous pli les commentaires du CCEK sur ce projet.

Préparée pour le CCEK par Dr. Gérard Duhaime, les membres du Comité ont unanimement approuvé ce document lors d'un appel conférence qui s'est tenu le 24 août dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Michael O'Neill  
Secrétaire exécutif

\\evalenv\idusdi02\ccek\let\st-charlesc-mo-ecosystemes.doc



**AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK  
SUR LE PROJET DE L'INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES  
NORDIQUES D'ENVIRONNEMENT CANADA**

**Version finale  
Soumise aux membres du CCEK**

par

Gérard Duhaime

15 juillet 1999

1. **Objet :** Le présent avis fait suite à la demande acheminée par M. Claude St-Charles, chef des évaluations environnementales à la direction des Affaires ministérielles au ministère Environnement Canada, au Comité consultatif de l'environnement Kativik lors de sa réunion du 9 juillet 1999 à Montréal. À cette occasion, M. St-Charles a présenté aux membres les grandes lignes de *l'Initiative des écosystèmes nordiques*, initiée par Environnement Canada, et a demandé au Comité consultatif de l'environnement Kativik son avis sur l'ensemble de *l'Initiative*.
2. **Appui de principe :** Le Comité consultatif de l'environnement Kativik appuie très fortement *l'Initiative des écosystèmes nordiques*. Il estime qu'il s'agit d'une initiative majeure, qu'elle correspond à une impérieuse nécessité, et qu'elle est susceptible de répondre de manière appropriée à d'importants besoins. En effet, les problèmes environnementaux affectant le Nord sont extrêmement importants, ils sont d'une complexité requérant un effort de recherche de grande envergure, interdisciplinaire, et de longue haleine.
3. **Axe prioritaire de *l'Initiative des écosystèmes nordiques* :** Le Comité consultatif de l'environnement Kativik estime que les axes prioritaires de *l'Initiative des écosystèmes nordiques* sont appropriés. Ils correspondent également à des priorités de recherche et d'action au nord du 55<sup>e</sup> parallèle. Le comité insiste pour que, dans la procédure de sélection des projets qui seront présentés aux fins de financement, *l'Initiative des écosystèmes nordiques* considère sur un pied d'égalité chacun de ces axes prioritaires. Dans la présentation de M. St-Charles, les axes sont présentés selon la séquence suivante : changements climatiques, substances toxiques et contaminants, maintien de la biodiversité, impacts du développement dans le Nord. Le comité considère que les projets présentés concernant les changements climatiques ne devraient pas avoir priorité sur les autres aux fins de financement; que les projets sur les changements climatiques et les substances toxiques ne devraient pas avoir priorité sur ceux concernant la biodiversité et l'impact du développement; et ainsi de suite. Le comité recommande que tous les projets portant sur un *ou* l'autre des axes prioritaires soient reçus et évalués ensuite à son mérite. D'autre part, le Comité est d'avis que les priorités identifiées correspondent aux compétences fédérales et il suggère que l'on tienne compte des priorités des autres partenaires au moment de la sélection des projets.
4. **La démarche.** En autant qu'il puisse en juger, le Comité reconnaît que la démarche utilisée jusqu'ici par *l'Initiative des écosystèmes nordiques* est appropriée. Le Comité appuie les tentatives de *l'Initiative* pour réunir le plus grand nombre d'intéressés.
5. **Principes directeurs.** Le Comité entérine les principes directeurs de *l'Initiative*, notamment l'établissement du partenariat, la mise en commun des ressources et la contribution à de meilleures prises de décisions. Le Comité reconnaît le bien-fondé des principes directeurs concernant le développement des capacités et

l'association des approches scientifiques et du savoir traditionnel. Il note toutefois que ces principes directeurs devraient être appliqués avec souplesse étant donné que, dans certaines circonstances, ils peuvent être difficiles d'application.

- 6 **Ressources.** Le Comité reconnaît que l'effort global de l'*Initiative* est majeur. Il comprend la nécessité de canaliser des ressources vers les phases de planification et de consultation, regrettant néanmoins que les sommes consacrées à ces efforts ne puissent servir à la recherche et à l'action.
- 7 **Les projets démonstrateurs.** Le Comité reconnaît le bien-fondé d'appuyer déjà des projets démonstrateurs. Il s'interroge toutefois sur l'ampleur du financement consenti à ces projets démonstrateurs, ainsi que sur les procédures suivies jusqu'à maintenant pour appuyer ces projets. Le Comité fait remarquer que certaines démarches ont été entreprises afin que l'*Initiative des écosystèmes nordiques* appuie un projet de recherche concernant l'inventaire et la caractérisation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik, démarches qui sont demeurées vaines. Ces démarches n'ont produit aucun résultat alors que le Comité estime que ce projet aurait très bien pu servir à titre de projet démonstrateur. Par conséquent, le comité recommande que l'*Initiative des écosystèmes nordiques* reconnaisse immédiatement à titre de projet démonstrateur le projet parrainé par le Comité consultatif de l'environnement Kativik concernant l'inventaire et la caractérisation des sites d'exploration minière abandonnés et lui consente un appui financier.
- 8 **Processus d'allocation des fonds.** Le Comité entérine le plan proposé, i.e. la publication d'une lettre d'appel de propositions en décembre 1999 et la soumission des plans de partenariat en janvier 2000. Le Comité recommande que la publication d'une lettre d'appel soit effectuée par des moyens appropriés pour avoir l'assurance que l'ensemble des milieux et des intéressés soient adéquatement rejoints.
- 9 **Critères de financement.** Le Comité croit extrêmement important que les critères de sélection soient très précis, et qu'ils accompagnent la lettre d'appel de propositions. Le Comité croit approprié de retenir les critères suivants : *orienter vers les axes prioritaires; générer l'implication du milieu; évidence de partenariat.* Toutefois, le Comité invite l'*Initiative* à la prudence dans la description des critères concernant : *produire des résultats mesurables; s'intégrer dans une approche écosystémique; générer un effet de levier financier; promouvoir le développement des capacités.* Tels qu'énoncés dans la présentation faite au comité, ces critères sont imprécis et difficiles d'application.
- 10 **Gestion de l'*Initiative des écosystèmes nordiques.*** Le Comité recommande que le processus de prise de décision en ce qui concerne les projets retenus soit clairement explicité dans le document d'appel des propositions. D'après la présentation, il semble que les projets seront étudiés par un comité directeur; mais il n'est pas clair que la décision finale, concernant l'attribution des subventions, reviendra au comité directeur ou encore à quelqu'un dans l'appareil

gouvernemental à Environnement Canada. Le Comité comprendrait qu'Environnement Canada veuille se réserver la décision finale; toutefois, il incite très fortement l'*Initiative des écosystèmes nordiques* à rendre explicite et connue la procédure exacte de prises de décision au moment de l'appel des propositions.

- 11 **Comité directeur.** Le Comité reconnaît le bien-fondé de mettre sur pied un comité directeur pour la région du Québec, dont le mandat serait d'étudier les propositions. Le Comité croit toutefois que le comité directeur pour la région du Québec ne devrait pas établir de priorités spécifiques, à moins que ces priorités ne soient rendues explicites et connues lors de l'appel des propositions. Dans le cas contraire, les axes prioritaires de l'*Initiative des écosystèmes nordiques* devraient s'appliquer. De plus, le Comité recommande que la composition du comité directeur pour la région du Québec permette une représentation équilibrée des différents partenaires concernés par le programme : gouvernement fédéral, Premières Nations et comité de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, gouvernement du Québec, universités, entreprises. Toutefois, une représentation équilibrée ne met pas à l'abri un comité directeur des intérêts politiques du moment, susceptibles d'influencer la prise de décision. C'est pourquoi le Comité consultatif de l'environnement Kativik recommande premièrement, qu'au sein du comité directeur, une expertise appropriée pour juger les projets de recherche soit présente; deuxièmement, que les décisions prises par le comité directeur, pour recommander ou non les propositions qui lui seront présentées soient communiquées par écrit et justifiées, au proposeur. Sans une procédure explicite, et des justifications claires des décisions prises par un comité multipartite, l'*Initiative des écosystèmes nordiques* pourrait être discréditée. Comme le Comité consultatif de l'environnement Kativik appuie l'*Initiative des écosystèmes nordiques*, il recommande très fortement qu'une procédure de ce type soit prévue afin de préserver la crédibilité du programme.
- 12 **Priorités fédérales. Région du Québec.** Le Comité comprend que le texte présenté par M. St-Charles est l'adaptation à la région du Québec des priorités fédérales, et il reconnaît que cet effort d'adaptation est valable. Cependant, le Comité insiste pour que l'adaptation réalisée ne soit pas exclusive, c'est-à-dire que des propositions ne soient pas exclues parce qu'elles ne correspondraient pas étroitement à l'adaptation à la région du Québec des priorités fédérales. De l'avis du comité, tous les projets correspondant aux priorités fédérales devaient être reçues et jugées à leur mérite. De plus, le Comité insiste pour que la priorité concernant le développement soit entendue d'une façon large plutôt que restrictive. Le Comité recommande que, si l'adaptation pour la région du Québec des priorités fédérales était maintenue, les textes explicitant cette adaptation soient publiés en même temps que l'appel des propositions, et connus des organisations qui prépareront des propositions.



Comité conjoint de chasse,  
de pêche et de piégeage  
Hunting, Fishing and Trapping  
Coordinating Committee

Le 1<sup>er</sup> novembre 1999

Monsieur Claude Saint-Charles  
Chef des évaluations environnementales  
Ministère de l'Environnement du Canada  
1141, route de l'Église  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet : L'initiative des écosystèmes nordiques

Monsieur,

Au nom du Comité conjoint, je vous remercie de la communication sur l'initiative citée en rubrique que vous nous avez livrée dans le cadre de la réunion du comité tenue à Lachine les 22-23 juin derniers.

Nous souscrivons à votre définition des enjeux ainsi qu'aux priorités (changements climatiques, biodiversité, contaminants et substances toxiques et effets des grands projets de développement) de l'initiative. Le Nord est un milieu biophysique particulièrement sensible dont la préservation revêt pour ses habitants une très grande importance sur le plan tant de leur épanouissement culturel et social axé notamment sur l'exploitation de subsistance, qu'à celui de leur développement économique.

De ce point de vue, l'Initiative poursuit des buts louables, mais nous estimons qu'elle ne remplace nullement les programmes antérieurs comme la Stratégie de l'environnement arctique et son pendant, le Programme des contaminants nordiques, faute d'un budget adéquat. En effet, vu les lacunes de notre connaissance des écosystèmes nordiques, il est probable qu'il faudra déployer dans certains domaines des efforts importants juste pour mieux cerner et documenter la problématique en jeu et pour inventorier les besoins. Nous croyons par conséquent qu'un programme distinct et doté d'un financement qui permette de s'attaquer sérieusement aux priorités identifiées devrait être mis sur pied. D'ici là, l'Initiative des écosystèmes nordiques pourrait servir de mesure transitoire dont les ressources seraient consacrées à la réalisation des propositions qu'Environnement Canada recevrait des organismes intéressés, notamment autochtones.

Le Comité conjoint apprécie l'occasion qui lui a été fournie de vous soumettre ces quelques remarques d'ordre général. Nous serions heureux de participer également à l'examen des projets qui vous seront proposés dans le cadre de l'Initiative pour le Territoire visé par les Conventions<sup>1</sup>, plus particulièrement ceux ayant une incidence sur la faune et ses habitats.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Violet Pachanos

---

<sup>1</sup> Convention de la Baie-James et du Nord québécois et Convention du Nord-est québécois.

ᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦ  
NASKAPI NATION OF  
NATION NASKAPI DE KAWAWACHIKAMACH  
C.P. / P.O. Box 5111  
KAWAWACHIKAMACH, Nouveau-Québec,  
G0G 2Z0

Tel.: (418) 585-2686  
Fax: (418) 585-3130  
kawawa@naskapi.ca

**BY TELECOPIER (418-649-6030)**

**TO:** M. Claude Saint-Charles  
M. John Haemmerli

**RE:** Northern Ecosystem Initiative

**DATE:** 12 October, 1999

We were pleased to attend the meeting of 23 June, 1999, on the Northern Ecosystem Initiative ("NEI"), and we thank you for your invitation.

The present is to confirm that the Naskapi Nation of Kawawachikamach ("NNK") is interested in participating in the NEI. We think that the approach of the NEI is generally sound, except that the Aboriginal communities should be more fully involved in defining the priorities in Northern Québec. In particular, given their Traditional Environmental Knowledge, it is important to involve the Elders in defining the priorities.

As mentioned during the said meeting, the resources available for the NEI seem to be insufficient to respond to the huge needs in Northern Québec, given its size and numerous problems. We believe, however, that the NEI will provide an opportunity to initiate a process to address environmental problems.

The main environmental priorities of the NNK are, in order of importance, the following:

1. The effect of development around Schefferville.

There are numerous open-pit mines and mine tailings in the Schefferville area that are located both in the Province of Québec and in Labrador. It seems that open-pit mines may be dangerous for the security of animals. For example, a respected Naskapi Elder has already observed that animals, in this case caribou, can accidentally fall into them. A study<sup>1</sup> showed that the mine tailings probably do not release contaminants into the environment, because they contain insignificant quantities of heavy metals, and because the texture of their mineral composition is not conducive to the production of large volumes of dust. Nonetheless, Naskapi regularly observe large volumes of wind-blown dust. They believe that it comes from the tailings, but there might be other sources. The Naskapi are afraid of the consequences of that dust on their health. They would like an investigation to be undertaken to put this matter to rest. Moreover, the mine tailings and open-pit mines also have destroyed a small proportion of wildlife habitats in the Schefferville area.

<sup>1</sup> *Évaluation des effets des empilements de roches stériles et de minerai à Schefferville.* Report presented to the Montagnais Band of Schefferville, October, 1995. Paul F. Wilkinson & Associates Inc. in collaboration with ÉEM inc., Montréal.

The creation of the Caniapiscou and Smallwood reservoirs through hydro-electric development has also destroyed wildlife habitats and, in the opinion of the Naskapi, has caused declines in some populations, such as these of porcupine in the region of Schefferville. Notwithstanding the monitoring studies conducted by Hydro-Québec, which have focused in the cases that concern the Naskapi on fish, studies of the impacts of large reservoirs on terrestrial ecosystems would be very important.

2. Climatic changes.

Over the past 20 to 30 years, climatic changes around Kawawachikamach have manifested themselves in drier winters, with less snow. Such climatic changes can affect hunting, fishing, and trapping activities. For example, this year the annual goose hunt was almost ruined due to an early thaw and break-up. Monitoring is required with a view to understanding better the process involved in order to predict likely impacts and to identify solutions to the probable social and economic problems.

We hope that the Naskapi priorities are shared by other parties and that they will be considered in the NEI for concrete projects. The cumulative effects of development projects on wildlife habitats in a northern environment should be evaluated, since the northern environment is very fragile and takes more time to recover than more productive ecosystems in the South. We are looking forward to discussing northern problems at further meetings with the Elders and other parties involved.

Yours truly,



John Maméamskum

c.c. M<sup>me</sup> Josée Brunelle;  
M<sup>me</sup> Nicole Gougcon (Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee).



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James

ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ  
ᑭᑭᑭ  
ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ

Siège social :  
Mistissini

Secrétariat et correspondance générale :

Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James  
Direction régionale du Nord-du-Québec  
150, boul René-Lévesque Est, 8<sup>e</sup> étage  
Boîte 97  
Québec (Québec) G1R 4Y1  
Téléphone : (418) 528-7354  
Télécopieur : (418) 646-0266

Le 19 mai 2000

Monsieur Albin Tremblay  
Directeur régional  
Direction de la Conservation de l'environnement  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
9<sup>e</sup> étage, C.P. 10 100  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

**OBJET :** Consultation sur l'« Initiative des écosystèmes nordiques »

Monsieur,

Nous avons pris connaissance récemment de la version préliminaire du « Rapport de consultation sur l'« Initiative des écosystèmes nordiques » que vous nous avez fait parvenir récemment. Je désire, par la présente, vous faire part de certains commentaires que les membres du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) ont exprimé sur le rapport de consultation ou sur le projet lui-même de votre Ministère, l'« Initiative des écosystèmes nordiques ». Ces commentaires vous ont d'ailleurs été présentés verbalement par monsieur Claude Langlois, vice-président du CCEBJ, lors de la réunion du 11 avril 2000 à Montréal.

Nous désirons d'abord apporter notre appui à cette initiative du gouvernement fédéral orientée vers une meilleure connaissance et une meilleure concertation régionale en faveur de la conservation des écosystèmes nordiques. Ces écosystèmes occupent près de la moitié de la superficie terrestre au Canada et ils constituent un patrimoine naturel essentiel à préserver pour maintenir l'équilibre écologique à l'échelle régionale, nationale et internationale. Nous souscrivons, par ailleurs, entièrement aux quatre axes prioritaires suggérés par le gouvernement, à savoir les changements climatiques, les substances toxiques et les contaminants, le maintien de la biodiversité et les impacts du développement dans le Nord.

DIRECTEUR  
CONSERVATION DE  
L'ENVIRONNEMENT

26 MAI 2000

RÉGION DU QUÉBEC

Nous déplorons, cependant, le peu de ressources financières octroyé par le gouvernement fédéral à ce programme d'« Initiatives des écosystèmes nordiques » et la durée beaucoup trop courte qui est prévue pour sa réalisation. En effet, le budget total prévu pour tout le Canada est de l'ordre de 4,8 millions de dollars pour 5 ans, soit de 1998-1999 à 2002-2003. Compte tenu de l'importance du mandat à réaliser, de la situation de plus en plus critique en matière de conservation des ressources naturelles et d'impacts du développement dans le nord du pays et des besoins de concertation des différents intervenants impliqués, nous croyons qu'un tel programme doit s'échelonner sur une période minimum de 10 ans et bénéficier d'un budget national au moins égal au triple (15 millions de dollars) de celui qui est actuellement consenti.

Nous voulons néanmoins appuyer tout particulièrement trois des quatre priorités qui ont fait consensus lors des consultations menées auprès des organismes consultés au Québec, à savoir : (1) l'établissement d'un bilan des impacts environnementaux et sociaux, (2) l'acquisition et la diffusion de la connaissance et (3) la participation à la gestion régionale. Quant à la quatrième priorité exprimée par les organismes ayant participé à la consultation, à savoir le nettoyage et la restauration de sites contaminés dans le Nord, nous croyons que les disponibilités financières du programme sont trop modestes pour permettre le financement efficace de tels projets. Nous encourageons par ailleurs la mise sur pied d'un programme distinct afin d'inventorier les lieux contaminés et d'assurer leur restauration. Ce programme et les fonds associés pourraient s'insérer dans l'IEN, mais devraient faire l'objet d'une rubrique bien distincte et s'appuyer sur une série de critères de restauration qui répondent bien aux conditions du milieu nordique. Le CCEBJ pourrait collaborer avec le Ministère à l'élaboration d'une politique de réhabilitation des sols et des eaux souterraines.

### **Bilan des impacts environnementaux et sociaux**

Nous souscrivons entièrement à l'urgence d'établir dans les plus brefs délais un bilan des impacts environnementaux et sociaux dans le Nord du Québec. Depuis la signature en 1975 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, il y a eu de nombreux projets de développement réalisés dans le territoire de la Baie James, qui ont eu et ont toujours des incidences sur l'environnement et le milieu social, plus particulièrement, en ce qui a trait aux droits et aux intérêts des autochtones, de leurs sociétés et de leurs communautés.

Nous considérons donc comme prioritaire l'établissement d'un bilan de l'état de l'environnement dans le territoire de la Baie James, notamment en relation avec les impacts environnementaux et sociaux du développement hydroélectrique et de l'exploitation forestière. Il y a eu depuis la signature de la CBJNQ beaucoup de développement dans ces deux secteurs d'activités, dont les impacts cumulatifs ont été très peu étudiés jusqu'à maintenant.

Notamment en ce qui concerne les impacts de l'exploitation forestière, les coupes au nord du 50<sup>e</sup> parallèle n'ayant cessé de croître au cours des dernières années, la situation est devenue très préoccupante en l'an 2000. Compte tenu des risques réels de surexploitation et

des effets subséquents sur les ressources fauniques et sur leurs utilisateurs, il devient urgent d'établir un bilan global cumulatif des impacts de ce secteur d'activités et d'évaluer l'état de l'ensemble des écosystèmes forestiers du Nord du Québec.

D'autre part, bien que de nombreuses études d'impact sectorielles aient été réalisées sur les impacts du développement par divers intervenants (Hydro-Québec, Société d'énergie de la Baie James, Comité de la Baie James sur le mercure, gouvernements québécois et canadien, Administration régionale crie, universités), aucune étude n'a permis d'évaluer les effets cumulatifs sur l'environnement et le milieu social. Compte tenu notamment des impacts observés lors des différentes phases du Complexe La Grande, il est particulièrement important d'établir un bilan global cumulatif des impacts sur le territoire de la Baie James. Un tel bilan devrait s'effectuer sous l'égide d'un organisme neutre et transparent.

Enfin, nous recommandons qu'un réseau intégré de surveillance de la qualité des écosystèmes nordiques soit mis en place pour harmoniser les efforts déjà consentis par plusieurs organismes. Il est important, de plus, que les gouvernements et Hydro-Québec puissent mieux coordonner leurs programmes respectifs de surveillance de la qualité de l'eau, de stocks des populations d'oiseaux migrateurs et de grande faune, de la présence de contaminants dans les poissons et la faune ainsi que de l'état des écosystèmes forestiers et aquatiques. La mise en commun des objectifs et des résultats des divers programmes existants contribuerait à une meilleure connaissance et un meilleur suivi de la qualité des écosystèmes nordiques du Québec.

### **Acquisition et diffusion de la connaissance**

Depuis les débuts de la construction de la première phase du Complexe La Grande au début des années 1970, de nombreuses équipes de chercheurs universitaires et gouvernementaux, en plus des équipes de la SEBJ et d'Hydro-Québec, ont multiplié les études sur la faune, la flore, les peuplements forestiers et les impacts environnementaux et sociaux des projets de construction.

Néanmoins, les informations recueillies dans le cadre de ces nombreuses études ont été, la plupart du temps, très peu connues et diffusées auprès des divers intervenants impliqués dans le Nord du Québec. Ces informations sont à 95 % disponibles uniquement sous forme de rapports techniques en français, dans les bureaux des organismes qui ont réalisé l'étude, ce qui réduit considérablement leur accessibilité auprès des divers publics susceptibles d'y être intéressés.

Nous croyons donc qu'il est urgent de mettre en place des mécanismes qui permettront de diffuser l'information présentement disponible et de la regrouper dans des bases de données et des banques d'information conjointes facilement accessibles. Il est nécessaire, cependant, de mettre en commun sur des cartes géoréférencées les nombreuses informations complémentaires actuellement disponibles sur les ressources du territoire de la Baie James auprès de plusieurs organismes, entre autres, Hydro-Québec, SEBJ, Service

canadien de la faune, Environnement Québec, Ressources naturelles Québec, compagnies forestières, etc.

Il est primordial qu'on s'attaque au problème de l'accès et de la diffusion de l'information et des données. Mettre sur pied un mécanisme de « clearing house » accessible par réseau Internet est une option à évaluer au plus tôt. Il faudra par ailleurs grader en perspective la nécessité de monter des systèmes de gestion de l'information qui ne soient pas trop lourds et qui soient facilement opérables pour les communautés.

### Participation à la gestion régionale

Le programme fédéral des « Initiatives sur les écosystèmes nordiques » est très prometteur pour les organismes consultés, dans la mesure où les projets réalisés dans le cadre de ce programme correspondent aux priorités qui sont exprimées par le milieu. Dans cette perspective et tel que défini par le Chapitre 22 de la CBJNQ, le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James est chargé de « surveiller l'administration et la gestion du régime de protection de l'environnement et du milieu social » sur le territoire de la Baie James et est « l'organisme privilégié et officiel auquel font appel les gouvernements responsables dans le Territoire ».

En conséquence, le CCEBJ souhaite participer pleinement à la concertation et aux échanges en vue de déterminer les axes d'intervention et les priorités régionales dans le cadre du programme d'« Initiatives des écosystèmes nordiques ». Nous recommandons donc qu'un représentant du CCEBJ fasse partie du Comité directeur que vous souhaitez mettre en place pour coordonner, faciliter et encourager la concertation régionale pour la mise en œuvre au Québec du programme « Initiatives des écosystèmes nordiques ».

Je souhaite que ces commentaires du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James vous seront utiles pour la suite de la démarche de mise en œuvre de ce programme au Québec et je demeure à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez formuler à ce sujet.

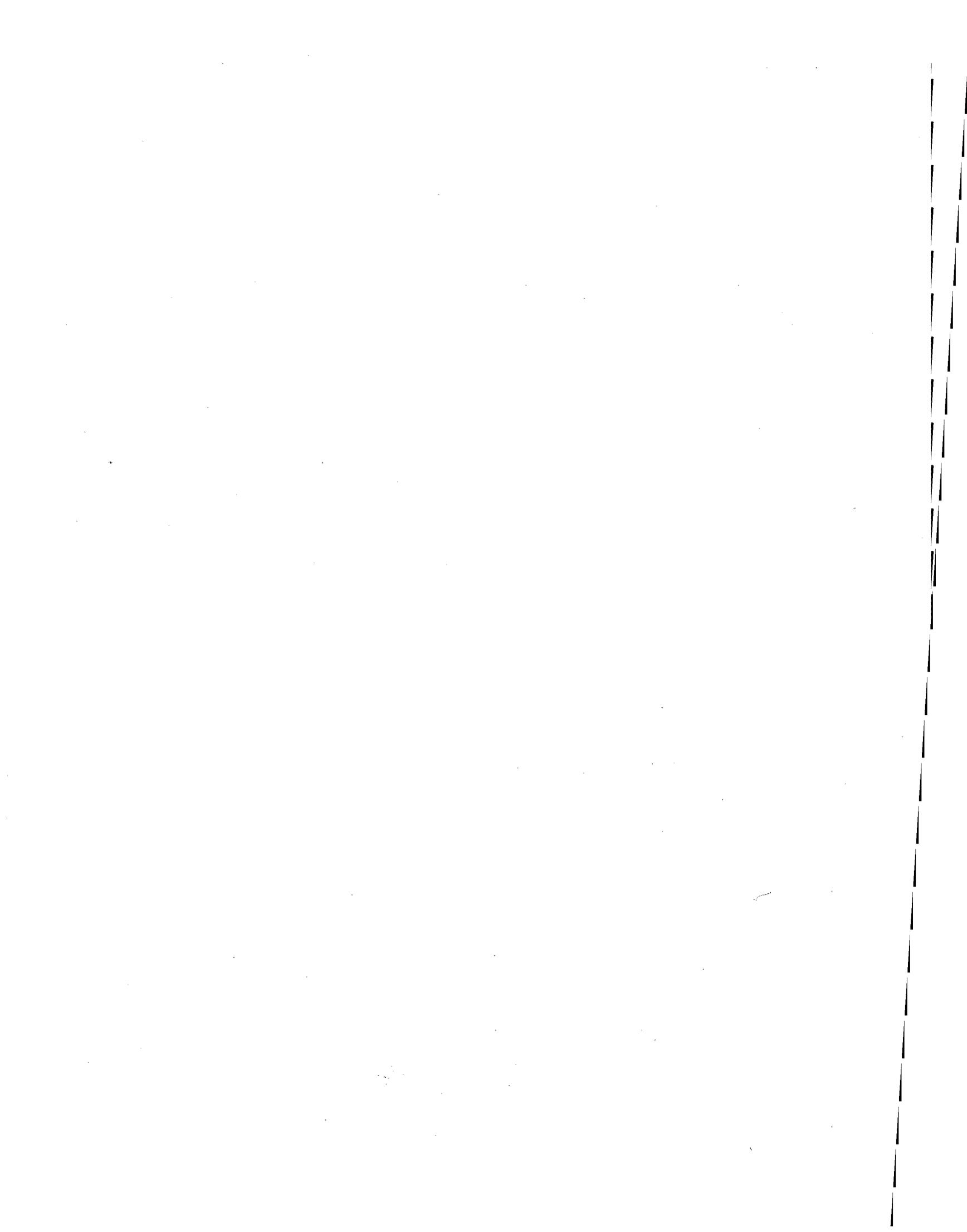
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



*pour :* Jacques Lefebvre

c.c Membres du CCEBJ



## L'INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES

ENVIRONNEMENT CANADA

Direction de la conservation de l'environnement  
Région du Québec

23 juin 1999

## Objectif de la rencontre

- Information sur l'IEN;
- Consultation sur le développement de l'IEN.

## Objet de la consultation

- Échanger sur les intérêts, priorités et activités en matière d'environnement dans le nord du Québec;
- Identifier les enjeux et priorités communs;
- Établir un consensus sur les priorités;
- Arrimer la contribution des divers intervenants;
- Initier en partenariat la mise en œuvre de l'IEN;
- Échanger sur les modes de gestion de l'IEN.

## La démarche

Ministère du Vieux Québec (MVC) / Gouvernement fédéral (MAINC, MPO, SC, DRHC, DEC, TC, FC)

Premières Nations et les comités de la CBJNQ

Gouvernement du Québec

Autres (Universités, industries, ONG, ...)

## L'INITIATIVE DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES

Initiée par Environnement Canada

Une des six grandes initiatives écosystémiques d'EC

Envergure nationale - adaptable aux réalités régionales

Approche basée sur le partenariat

Axée sur les priorités environnementales fédérales:

## Axes prioritaires de l'IEN

- les changements climatiques,
- les substances toxiques et les contaminants,
- le maintien de la biodiversité,
- l'impacts du développement dans le nord.



### L'IEN au Québec

- Au nord de la forêt boréale
- Près de la moitié de la superficie du Québec.

### Principes directeurs de L'IEN

- Établir un partenariat durable;
- Mettre en commun des ressources;
- Encourager le développement des capacités;
- Contribuer à de meilleures prises de décision;
- Associer savoir traditionnel et approche scientifique;

### Enveloppe «écosystème»

Allocations budgétaires (décembre 1997)

	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	TOTAL
	1	2	3	4	5	
ACAP	1.3	1.3	1.7	2.0	2.0	8.3
SLAP	5.9	5.6	5.6	5.2	5.2	27.5
GLAP	12.6	12.6	12.1	10.0	10.0	57.3
FRAP	4.0	4.0	4.1	4.7	4.9	21.7
NEI	0.2	0.5	0.5	1.6	2.0	4.8
NREI	0.5	0.5	0.5	1.0	0.4	2.9
<b>TOTAL</b>	<b>24.5</b>	<b>24.5</b>	<b>24.5</b>	<b>24.5</b>	<b>24.5</b>	

### Les ressources de l'IEN (phase 1)

- 98-99: 200 K
- 99-00: 500 K
- 00-01: 500 K
- 01-02: 1 600 K
- 02-03: 2 000 K
- Total: 4,8 M / 5 ans

### État d'avancement

- An 1 (1998-99) (200 K)
  - Administration, planif, élaboration
- An 2 (1999-00) (500 K)
  - Développement du partenariat (national, rég.)
  - Projets de démonstration appuyer sur partenariat existant (Quick start)
- An 3 (2000-01) (500 K)
  - Étape opérationnelle / soumissions de propositions

## Processus d'allocation des fonds

(an 3 / 2000-01)

lettre d'appel ( déc.99 / janv.2000)

Soumission des plans de partenariats

Critères de financement ( en développement)

- orienter vers les axes prioritaires
- produire des résultats mesurables
- générer l'implication des communautés
- s'intégrer dans une approche écosystémique
- évidence de partenariat
- générer un effet de levier financier
- promouvoir le développement des capacités

## État de la situation

### ■ Les Partenariats en développement

- ◆ Initiatives nationales
  - Changements climatiques
  - Impacts cumulatifs
  - Déclin des canards de mer
- ◆ Initiatives régionales
  - Québec
  - Labrador

### ■ Les projets démonstrateurs (partenariat existants)

- TEK - Labrador
- Q-Links
- Surpopulation des Oies des neiges
- Assèchement des milieux humides

## Gestion de l'IEN

- Comité de travail national ( EC/ Région P&N)
- Comité de travail régional ( EC / Région du Qc)
- Comité directeur / région du Québec ( à discuter)

## En résumé

- Initiative très vaste touchant un large éventail de préoccupations environnementales;
- Initiative s'appuyant sur le partenariat;
- Ressources allouées sont modestes mais peuvent être jumelées à d'autres programmes ou fonds;
- Approche de gestion ouverte